



FLAMANDS





Les Mangliers Saint-Jean 97133 St-Barthélemy Tél: 05.90 27 80 88 Fax: 05.90 27 80 85 claudine.mora@wanadoo.fr



VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE LES GALERIES DU COMMERCE SAINT-JEAN T. (590) 51 07 50 (590) 51 07 30

info@lagence.com www.lagence.com





SIBARTH

Rue Samuel Fahlberg Gustavia

0 590 298 890 villas@sibarth.com www.sibarth.com

E JOURNAL

VWW.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr DE SAINT-BARTH **Tél : 05 90 27 65 19** – Fax : 05 90 27 91 60

ISSN: 1254-0110

La CEM fête SA PREMIÈRE ANNÉE



Les membres élus et asociés et l'équipe de la CEM (Chambre Economique Mutliprofessionnelle) en photo avec Jean Claude Rodes et Robert Procida de la CCl de Basse Terre et Maxime Desouches, repésentant de la Collectivité et interlocuteurde la CEM auprès du Conseil territorial, lundi soir los du cocktail anniversaire des 1 an de la CEM.



Tous frais sortis des conteneurs, la majorité des F18 qui participeront à la 2è édition de la Saint Barth Cat Cup étaient en passe de remâtage mercredi à la plage de Public. De onze l'an passé, le nombre des équipages inscrits à cette compétition de catamarans de sport est passé cette année à 35. Tous les détails page 5.





La Chambre Economique Multiprofessionnelle fête sa première année d'existence

Créée par délibération du conseil territorial du 20 décembre 2007, la CEM, la Chambre Economique Multiprofessionnelle a vraiment vu le jour il y a un an. C'était le 8 novembre 2008, à l'issue des premières élections consulaires qui ont désigné les douze membres appelés à diriger cet établissement public territorial. Lundi soir, son président Régis Pain a dressé un rapide bilan de la première année d'exercice. Un bilan positif, mais qui aurait pu l'être davantage encore, si le décret ministériel conférant le centre de formalités des entreprises à la CEM avait été publié. Un projet avait bien été transmis en avril dernier, mais celui-ci ne permettait pas à la CEM de remplir l'ensemble des formalités de toutes les entreprises exerçant sur le territoire et avait fait l'objet d'un avis défavorable de la Collectivité. Les dernières nouvelles émanant du préfet délégué indiquent que le décret modifié qui vise désormais à faire du CFE de la CEM de Saint Barth un guichet unique, est récemment passé devant le Conseil d'Etat. Il devrait être publié sous peu.

Une chambre dynamique

Malgré cela, la CEM de Saint Barth n'a pas chômé. Comme le soulignait lundi soir Régis Pain, en quelques mois, la CEM s'est imposée «comme une interface unique, tant pour les formalités, que pour les problèmes que les ressortissants pourraient rencontrer avec les organismes situés en Guadeloupe et à Saint Martin, notamment l'Insee ou le RSI». Et de fait, depuis le 1er mars, date à laquelle l'établissement a commencé l'accueil des ressortissants, plus de 450 dossiers relatifs aux formalités des entreprises ont été traités par la chambre qui, si elle n'en a pas

Les élus et l'équipe de la Cem en compagnie en photo avec Jean Claude Rodes et Robert Procida de la CCI de Basse Terre et Maxime Desouches.

encore les compétences, est parvenue, plus ou moins facilement, à assurer sa fonction de guichet unique de centre de formalités des entreprises ; saisissant directement les formalités pour la CCI et la Chambre des Métiers (grâce à une convention passée avec la CCI de Basse-Terre) ou l'Urssaf, ou formalisant les dossiers sur papier avec les ressortissants avant de les adresser aux CFE concernés.

Mais rien ne saurait toutefois remplacer l'utilité du décret qui, outre les CFE, pourrait transférer à la CEM les compétences aujourd'hui dévolues à la CCI et aux Chambres de Métiers et d'Agriculture. Et notamment en matière de formation professionnelle et formation des apprentis, domaine dans lequel la CEM pourrait organiser ses propres formations et délivrer les diplômes correspondants. Elle pourrait également être habilitée à tenir le Registre des métiers et délivrer ainsi les cartes d'artisans. Tout cela reste néanmoins au conditionnel, suspendu à la publication d'un décret dont on ignore si le contenu comprendra bien tous les vœux

public.

La formation professionnelle est lancée

Quoi qu'il en soit et parallèlement aux formalités des entreprises, la CEM a commencé à développer ses propres actions. En matière de formation professionnelle tout d'abord, sous l'impulsion de sa commission Formation et Apprentissage présidée par Jérôme Guinet, avec la tenue durant l'été d'un premier forum portant sur l'hygiène agro alimentaire animé par Mr Marsoni, responsable des services sanitaires. Un forum suivi début novembre de la première formation organisée par la CEM et portant sur la maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ouvert aux restaurateurs et acteurs du secteur agroalimentaire. Une seconde session devrait avoir lieu début décembre. Parallèlement, la commission Formation devrait prochainement définir le plan de formation de la CEM pour 2010. On sait toutefois déjà que celui-ci devrait mettre

émis par l'établissement

pour s'informer non seulement sur les écoles et CFA proposant des formations, mais également sur les modalités et conditions des aides d'apprentissage que la Collectivité n'a pas encore arrêtées. Pour sa part, la CEM a décidé d'accorder une aide aux apprentis qui se cantonne pour l'instant à l'aide à l'achat du premier matériel.

Initiée par Bernard Blancaneaux, président de la commission Commerce, lors d'une réunion publique sur la régle-

En compagnie de Régis Pain, président de la CEM, Jean Claude Rodes et Robert Procida de la CCI de Basse Terre avec laquelle la CEM a passé convention se sont déplacés pour assister au cocktail organisé lundi soir.

l'accent sur les formations obligatoires qui devraient se dérouler au rythme d'une formation par mois.

Autre domaine de la formation, mais dont la compétence est dévolue à la Collectivité, l'apprentissage des jeunes est un thème cher à la CEM qui souhaite agir «aux côtés de la Collectivité», comme l'a rappelé lundi soir le président Régis Pain. Deux réunions d'information à destination des professionnels du froid et de la climatisation d'une part et des hôteliers et restaurateurs d'autre part, ont été organisées sur le sujet. Avec le collège, la CEM a également travaillé à informer les jeunes de cette possibilité de formation ouverte aux 16-26 ans. Ce faisant, jeunes et parents se sont présentés de plus en plus nombreux au guichet de la CEM mentation des soldes, braderies, et autres opérations commerciales, la grande braderie organisée à l'occasion du 15 août est une autre des actions menées par la CEM, au même titre que l'enquête actuellement en cours portant sur les attentes et les besoins des commerçants de Saint Barthélemy; ou encore la grande tombola que la commission Animations et festivités présidée par Francis Delage vient de lancer auprès des entreprises, destinée à financer les festivités d'arrivée de la 10è édition de la Transat Ag2r ainsi que la participation à l'aventure du jeune Miguel Danet qui sera embarqué sur le bateau Concarneau-Saint Barth, jumelant les collectivités de départ et d'arrivée de la

Bruno Magras va faire le point sur la publication du décret

S'exprimant à la suite de Régis Pain, Bruno Magras a regretté que le décret conférant la compétence de CFE à la CEM n'ait toujours pas été publié. Le président qui est parti hier à Paris a indiqué que durant sa visite des ministères, il ferait le point sur l'état d'avancement du projet. Il s'est néanmoins félicité que malgré le handicap que constitue cette absence, la CEM soit parvenue à remplir globalement sa mission de guichet unique s'agissant des formalités des entreprises. Le président a ensuite évoqué la formation professionnelle et notamment l'apprentissage des jeunes dans lequel, selon Bruno Magras, «la CEM a un rôle à jouer», estimant que les socioprofessionnels étaient les mieux placés pour orienter les jeunes et notamment ceux qui souhaitaient revenir vivre à Saint Barth. Concluant son intervention, Bruno Magras a évoqué le budget de la CEM, principalement abondé par la Collectivité et indiqué que «l'efficacité que vous avez démontrée lors de cette première année d'existence m'encourage à mettre les moyens en face des actions que vous souhaitez mettre en place».

EN BREF

Un établissement unique: La Cem est unique sur le territoire national. A parution du décret et si celui-ci répond aux attentes, la Cem de Saint Barth devrait en effet être la seule organisation de ce genre en France à regrouper six CFE. A savoir ceux de la CCI, de la chambre des Métiers, du registre du Commerce et de l'Industrie, de la chambre d'Agriculture, de l'Urssaf et du Centre des Impôts.

Un site internet en janvier : Outre le point d'ac-cueil informatisé qui met à disposition des ressortissants une liste de sites internet préselectionnés portant sur la création d'entreprises ou la mise à disposition d'outils informatiques (business plan notamment), la CEM mettra en début d'année son propre site internet.

Dientôt un agent d'accueil : Composée de trois employés- une directrice Séverine Bourlier qui a pris son poste au 1er mars 2009, une secrétaire Sophie Melloul recrutée depuis le 15 décembre 2008 et un agent adminis-tratif Rony Beal intégré le 1er août dernier, l'équipe de la CEM devrait bientôt s'étoffer d'une quatrième personne. En l'espèce un agent d'accueil employé à mi-temps qui devrait donc assurer l'accueil des ressortissants.

Les membres ÉLUS DE LA CEM

□ Bureau
- Président : Régis Pain
- 1er vice-président :
Pierre Kirscher
- 2è vice président :
Bernard Blancaneaux
- Trésorier : Jérôme
Guinet
- Secrétaire : Fabrice
Galizzi

☐ Membres
Catherine Charneau,
Fréderic de Sainte
Preuve, Christine Caze,
Francis Delage,
Bertrand Labouerie,
Fréderic Taphanel.

☐ Membres associés Jérôme Montoya, Raymond Magras, Régis Gouon, Solaure Gréaux



Nouvelle organisation au port de plaisance

Responsable des affaires portuaires de la Collectivité, Michel Magras a tenu récemment plusieurs réunions portant sur une nouvelle organisation du domaine portuaire à l'aube de la nouvelle saison avec les usagers du port de plaisance, la direction du port, la gendarmerie qui assure le contrôle aux frontières et le service des affaires maritimes de la Collectivité. Cette nouvelle organisation vise à légaliser l'accès au territoire en procédant à un contrôle systématique des mouvements de personnes et des navires dans le domaine portuaire. Les grandes lignes ci-dessous.

Le port ouvert Jusqu'à 23 heures

Pour tenir compte des retards aériens à Saint Martin provoquant l'arrivée tardive de passagers à Saint-Barth, la commune de Saint Barthélemy avait, il y a plusieurs années, demandé au préfet de repousser l'heure de fermeture du port de plaisance. Si en pratique cette demande avait été satisfaite, la décision n'avait jamais été officialisée. Ce sera bientôt chose faite avec la publication prochaine d'un arrêté préfectoral qui devrait porter à 23 heures l'horaire de fermeture du port aux transports publics et charters de passagers. Au-delà de cette heure, plus aucun débarquement de passagers n'est donc autorisé à Saint Barthélemy, ni dans le domaine portuaire, ni dans les baies de l'île où il est formellement interdit. L'arrêté préfectoral devrait également rappeler que le contrôle des passagers des bateaux charters ou de transport public, est obligatoire, à l'entrée comme au départ du territoire. En pratique, il est néanmoins possible que le contrôle au départ ne soit pas systématique. Notamment si la navette au départ se rend en partie française de Saint Martin où la Police aux Frontières procède à un contrôle à l'entrée.

Le capitaine Cadario qui dirige la brigade de gendarmerie de Saint Barthélemy, précise que le contrôle aux frontières s'impose également aux passagers de la navigation de plaisance privée. Que ce contrôle doit se faire au moment de la clairance, avant que les passagers ne soient

habilités à débarquer, en se rendant à l'unique point de contrôle situé à la gare maritime ouvert de 8h à midi et de 15 à 19 heures.

Nouvel aménagement de la gare maritime

Parallèlement à la fin des travaux de rénovation suite aux dégâts occasionnés par la houle du cyclone Omar, le parcours des passagers dans la gare maritime a été modifié. Objectif? Éviter le mélange des flux départ et arrivée. Et de fait à l'issue des travaux, les passagers à l'embarquement prendront donc un autre couloir d'accès au bateau que les passagers au débarquement. Une décision prise pour accélérer l'embarquement et le débarquement des navettes reliant Saint Barth à Saint Martin dont le nombre va rapidement passer de deux, à quatre! L'arrivée et/ou le départ de ces navettes dans un créneau horaire très rapproché, a par ailleurs amené les autorités du port à établir un nouveau planning des horaires, laissant environ un quart d'heure à chaque navette pour procéder aux manœuvres d'embarquement ou de débarquement.

Enfin, toujours sur le thème de la gare maritime, Michel Magras nous a informés avoir demandé au président, avec le concours des services techniques, d'inscrire au débat d'orientations budgétaires, la réalisation en 2010 des études nécessaires à la construction d'une nouvelle gare maritime ;le bâtiment actuel ne permettant plus de satisfaire aux exigences en matière de sûreté imposées par le code ISPS.

INFORMATISATION DE LA CLAIRANCE... APPLICABLE À TOUS

Vendredi dernier, le service des Douanes a procédé à l'installation de quatre ordinateurs au bureau d'accueil de la capitainerie, marquant l'informatisation de la fiche de clairance. Désormais, les capitaines des bateaux devront donc remplir les formalités d'entrée et de sortie (qui étaient jusqu'alors manuelles) via ces ordinateurs dont les données seront transmises chaque jour à la Douane ainsi qu'à la gendarmerie, chargée du contrôle aux frontières.

Cette clairance doit obligatoi-

LE RÈGLEMENT DE POLICE DU PORT BIENTÔT SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboré sous le contrôle d'un cabinet d'avocats marseillais spécialisé dans les affaires maritimes, le règlement de police de port est aujourd'hui finalisé. Il devrait prochainement faire l'objet d'une enquête publique, après l'approbation par le conseil territorial de cette procédure de consultation du public. A l'issue de l'enquête et sous réserve d'amendements possibles, ce règlement sera adopté par le conseil et opposable au tiers dès sa publication. rement être effectuée dès l'arrivée dans les eaux territoriales de la Collectivité et constitue la condition sine qua non pour accéder à d'autres baies de Saint Barth Sur ce point, Michel Magras s'est montré très clair : «A court terme, il n'y aura pas de tolérance. Arrivées de nuit ou ancrage dans les baies sans avoir effectué les formalités d'entrée seront réprimés dès lors qu'ils seront constatés. soit par le biais de contrôles physiques, soit par rapprochement d'information avec les autorités des ports de départ». Le responsable des affaires portuaires a par ailleurs prévenu «à terme, les formalités de clairance à l'entrée, comme à la sortie, devront être effectuées par tous les bateaux, y compris ceux immatriculés à Saint Barth, dès lors qu'ils quittent les eaux territoriales de la Collectivité. Nous savons que cela ne se fera pas en un jour, mais nous comptons sur la compréhension et le civisme de la population pour se plier à ces obligations qui existent dans tous les ports du monde. L'objectif n'est pas de contrôler les mouvements de la population, mais de prévenir les trafics, la pratique des charters clandestins et mieux contrôler les flux de marchandises. Sur ce point, tout le monde doit d'ailleurs bien comprendre que nous ne sommes pas opposés à ce que les gens aillent faire leurs courses à Saint Martin, mais nous ne pourrons plus tolérer qu'ils s'exonèrent de payer les droits de quai correspondants», poursuit Michel Magras qui précise encore que la création d'une brigade mobile d'agents des droits de quai fait partie des hypothèses de travail afin de procéder à des contrôles inopinés.

VÉRIFICATION DES BATEAUX CHARTERS ET SCOOTERS DES MERS

Si pendant longtemps une certaine impunité a laissé la place à une activité illégale de charters maritimes, ce temps semble aujourd'hui révolu. Le service des affaires maritimes de la Collectivité a en effet été chargé de dresser une liste des sociétés, bateaux et équipages pouvant légalement exercer l'activité de charter. En substance, les skippers doivent être qualifiés en tant que skipper professionnel et à ce titre, titulaire du «Capitaine 200 (Voile ou Moteur) qui remplace le BPPV ou encore du Brevet Capacitaire. Les bateaux doivent quant à eux être déclarés aux affaires maritimes dans la catégorie des bâtiments professionnels.

Comme pour le charter, le service des affaires maritimes de la Collectivité a été chargé de dresser une liste mettant à jour les sociétés et animateurs pouvant exercer l'activité de scooter des mers. Et de rappeler que les conducteurs doivent être âgés de plus de 16 ans et être en possession d'un permis bateau. La conduite sans permis est néanmoins autorisée lors de randonnées encadrées par des moniteurs diplômés (lire encadré). Tous les propriétaires de scooters des mers ou les sociétés de location sont invités à se rapprocher du service des affaires maritimes de la collectivité afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences requises.

OUVERTURE ET ASTREINTE DU CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

Sur le papier ouvert de 7 à 23 heures, le poste de contrôle aux frontières est dans la pratique, opérationnel de 7 à 12 h et de 15 à 20 heures. En dehors de ces créneaux, de 12 à 15 heures et de 20 à 23 heures, les skippers doivent joindre la brigade de contrôle d'astreinte à l'un des numéros suivants 0690 57 93 64 et 0690 31 54 41 pour annoncer leur arrivée.

Deux propositions de loi adoptées pour les finances de Saint-Martin et Saint-Barth

Le Sénat a adopté lundi soir deux propositions de loi organique sur l'imposition des revenus de source locale à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, anciennes dépendances de la Guadeloupe devenues collectivités d'outremer en 2007. Pour Saint-Martin. qui connaît de sérieuses difficultés de financement et de trésorerie, la proposition de Louis-Constant Fleming reconnaît à la collectivité une pleine compétence de juridiction fiscale sur les revenus trouvant leur source sur son territoire, sans mettre en cause la règle des cinq ans sur la domiciliation fiscale. Le code général des collectivités territoriales fixe une règle dite des cinq ans selon laquelle, pour être considérés comme fiscalement domiciliés à Saint-Martin, les contribuables auparavant domiciliés dans un département de métropole ou d'outre-mer doivent avoir résidé à Saint-Martin pendant au moins cinq ans. Louis-Constant Fleming a rappelé qu'un avis du Conseil d'Etat restreignant la compétence fiscale de Saint-Martin avait privé cette collectivité d'outre-mer de nombreuses ressources fiscales, la conduisant "à de très sérieuses difficultés", "malgré des dépenses publiques modérées et une politique fiscale prudente". Défendant la procédure accélérée utilisée au Sénat, la ministre de l'outre-mer

Marie-Luce Penchard a souligné que "la situation de Saint-Martin appelle des réponses rapides" Elle a affirmé que le dispositif souhaité par Louis-Constant Fleming et adopté par le conseil territorial de Saint-Martin fin octobre était "déterminant pour résoudre les difficultés créées par la perte de l'octroi de mer (NDLR: perçu seulement dans les départements d'outre-mer) - 12 millions de manque à gagner - ainsi que pour pallier des causes structurelles". Pour Saint-Barthélemy, la proposition de Michel Magras clarifie la loi organique statutaire pour que la collectivité puisse imposer les plus-values immobilières réalisées sur son territoire par des personnes y résidant depuis moins de cinq ans. Elle permettra selon Michel Magras de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale, tandis que l'Etat, selon Marie-Luce Penchard, pourra percevoir les cotisations sociales sur les revenus et biens imposés par la collectivité. Le sénateur UMP a souligné que l'impôt sur les plus-values est plus élevé à Saint-Barthélemy qu'en métropole (37,1% pour les plus-values réalisées au cours des cinq premières années suivant l'acquisition d'un bien). Sur ces 37,1%, 25% vont à la collectivité, 12 points de cotisations sociales

SAINT BARTH

GUSTAVIA HARBOUR

LE RESTAURANT

Fish, Sea food and sushi bar Open terrace on the harbour only for the dinner



Events

Tous les jeudi et vendredi Every thursday and friday

Moules Frites the Best (Moules de Bouchot)
Mussels and french fries

Tous les mardi / Every tuesday BBQ Fresh Lobster

Every Night Fashion Show at 11 pm

SUSHI-BAR - PRIVATE CLUB - ART GALLERY Reservation Le Restaurant and Sushi-Bar 05 90 27 68 91 PARKING VALET

Conseil territorial : les dernières délibérations

Le conseil territorial se réunissait mardi 8 novembre en fin d'après-midi. Six points étaient à l'ordre du jour de la réunion. Cinq seront finalement débattus. Le point N°6, une décision budgétaire modificative, a en effet été reporté à la prochaine séance, de façon à inscrire les 500 000 euros provenant du Feder en financement des travaux du ponton de la rue du Bord de Mer. Compte-rendu ci-dessous.

La zone bleue prochainement mise en service

A l'unanimité moins une voix. celle de Karine Miot, le conseil a délibéré lundi 9 novembre en faveur de la création d'une zone bleue à Gustavia. Une mesure prise afin de faciliter le stationnement au centre de la ville en faisant en sorte que les véhicules n'occupent pas le domaine public de façon permanente. Cette zone de stationnement réglementé devrait entrer en vigueur à la parution d'un arrêté du président qui en précisera les modalités pratiques.

Si le projet voit le jour sous la Collectivité porté par Maxime Desouches, c'est l'ancien conseil municipal qui en est à l'origine. Après plusieurs discussions informelles lors de précédents conseils, en décembre 2006, la conseillère Françoise Lédée avait en effet fait inscrire officiellement le débat à l'ordre du jour. Une délibération avait alors été prise à l'unanimité qui prévoyait l'émergence d'un stationnement payant limité au parking de la République et dans le prolongement de la Halle aux pêcheurs, la réalisation d'une étude de création d'un parc de stationnement fermé ou ouvert comprenant sa tarification, ainsi que les modalités de mise en œuvre d'une zone bleue dans Gustavia. Le projet avait été repris par le conseil territorial qui avait à nouveau approuvé ce

principe avant d'instaurer aujourd'hui cette zone bleue. Lors du conseil territorial lundi 9 novembre, Karine Miot a donc voté contre. La conseillère estime en effet qu'en faisant cela, «on met la charrue avant les bœufs». «Où vont se garer les gens qui travaillent à Gustavia quand les 150 places de stationnement de la zone bleue ne leur seront plus accessibles ?», s'interrogeait-elle. «La zone bleue ne va pas régler le problème de stationnement. Au contraire, cela va l'aggraver», poursuivait la conseillère. Andy Laplace n'était pas loin de partager cet avis, mais estimait que cela aurait vraisemblablement le mérite, à terme, de réintroduire dans le débat l'idée d'un transport en commun. Benoît Chauvin était pour sa part satisfait et rappelait que dans l'étude

Saint Barth Environnement dont il est cofondateur, la zone bleue s'était révélée la solution favorite des personnes interrogées. Comme Andy Laplace, il espère que cette mesure n'est qu'un premier pas et qu'elle débouchera sur l'émergence d'un transport en commun. Favorable à une réorganisation du stationnement, Michel Magras n'était pour sa part pas convaincu de l'efficacité de la zone bleue si le non respect de ses obligations ne coûtait que 11 euros aux contrevenants ; le conseiller exécutif estimant qu'une solution payante se révèlerait vraisemblablement plus efficace. Favorables également, mais moins convaincus, Yves Gréaux et Bruno Magras, ont pour leur part estimé qu'il était utile de procéder à une expérimentation.

LA ZONE BLEUE EN PRATIQUE

menée en 2005 par l'association

Doù ?: en complément du parking payant quai de la République, la zone bleue devrait concerner les rues longeant la mer allant de la pharmacie au restaurant Le Bistrot, ainsi que la rue de la Place d'Armes.

- **Durée de stationnement ?:1 h30**
- Quand ?: La zone bleue ne sera effective que durant la journée, de 8 à 18 heures, du lundi au samedi. A partir de cette heure ainsi que le dimanche et les jours fériés, le station-nement redevient libre, sans limitation de durée.
- <u>Comment ?:</u> pour se garer en zone bleue, un disque de stationnement est obligatoire qui fait apparaître l'heure d'arrivée. 2000 disques ont été réalisés et seront gratuitement mis à disposition de la population.

Acquisition de 8000 m2 près de l'aéroport

A l'unanimité, le conseil territorial s'est déclaré en faveur de l'acquisition d'un terrain de 8146m2 divisé en trois parties, actuellement propriété de la SCI Poly. Le chœur territorial a également décidé de passer outre l'avis de France Domaines qui, dans sa fourchette haute, estimait à 770 euros le m2 de ce terrain situé à Saint Jean juste en face de l'aéroport. Prix d'achat ? 8,6 millions d'euros, soit 1055 euros le M2. Interrogé sur la destination de ce terrain, le président Bruno Magras a évoqué la nécessité de remettre aux normes l'aéroport dans le futur et ce faisant, de délocaliser certaines activités, comme par exemple les locations de voitures.

Rétrocession d'un terrain à Lurin

Cédé par ses ascendants à la communauté pour y ériger une citerne communale, ce terrain de 160M2 à Lurin reviendra à la famille donatrice. C'est en tout cas le sens de la délibération adoptée à l'unanimité moins une voix, celle de Benoît Chauvin. Le conseiller d'opposition aurait préféré que la partie en pierre de la citerne qui se trouve sur le terrain soit remise en état, estimant que celle-ci fait partie intégrante du patrimoine saint barth et qu'à ce titre il convient de la protéger.

Le demandeur propose pour sa part de racheter la parcelle de terrain au prix du marché et de surcroît, de rétrocéder à la Collectivité une bande de terrain pouvant, par exemple, servir à faire des places de parking ou un emplacement pour une bouche à incendie. Favorable à la rétrocession du terrain «pour reconstituer le patrimoine familial», Bruno Magras a indiqué privilégier, si cela était possible, la voie de l'échange de terrain. Le président recherche en effet un petit terrain à Lurin sur lequel implanter un réservoir qui permettrait de distribuer de l'eau par gravitation dans un quartier qui n'a jamais été relié à l'eau de ville. Cette solution ne pouvant être retenue, le président a proposé à ce que le fruit de la vente soit réinvesti dans l'achat d'une petite parcelle où installer le réservoir. Pour déterminer un prix de vente il a par ailleurs été décidé de demander l'avis de France Domaines.

Mise en place de l'aide ménagère

Réglementant les prestations d'aide et d'action sociales relevant de la collectivité, le règlement territorial d'aide sociale a été voté non pas d'un trait, mais en fonction des aides prêtes à être attribuées par la Collectivité. Lundi 9 novembre, c'était sur l'aide sociale à domicile inscrite dans le livre II relatif à l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées que le conseil était appelé à voter. Le conseil s'est prononcé à l'unanimité en faveur des propositions qui réglementent le recours aux aides ménagères.

A savoir notamment, que sous conditions d'âge et/ou de handicap, celles-ci peuvent être accordées pour une durée maximum de 30h hebdomadaires pour une personne seule, ou 48h pour un couple.

Nouvelle rédaction de l'acte relatif à l'immatriculation des véhicules

Modifié à moult reprises pour tenir compte de la réalité rencontrée lors de la première année d'exercice de la compétence, l'acte relatif à l'immatriculation des véhicules a été totalement repris dans une nouvelle version. Une nouvelle version qui reprend en grande partie l'acte précédemment en vigueur, mais en améliore à la fois la rédaction et l'organisation. Ce nouvel acte a été approuvé à l'unanimité.





Il vous a fait rêver en 2008. N'hésitez plus, soutenez MIGUEL et financez sa participation à la Transat ag 2r 2010 en prenant part à la grande TOMBOLA de la CEM.

Prix des billets: 500 euros.

1^{ER} & 2ND PRIX: affichage de votre logo sur la coque du bateau Concarneau - Saint Barth

Tirage au sort de la Tombola VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009 À 20H au restaurant La Route des Boucaniers

avec les professionnels de St-Barth Les billets sont en vente auprès de la CEM, au restaurant La Route des Boucaniers et chez Saint Barth Evasion

2è édition de la Saint-Barth Cata Cup

Départ de la première régate vendredi

Organisée par l'Association Saint-Barth Multihulls en étroite collaboration avec le Centre Nautique de Saint-Barth, la Saint-Barth Cata Cup 2009 se déroulera à partir de demain vendredi 20 jusqu'à dimanche 22 novembre. Čette régate en double dédiée aux catamarans de sport est née en 1992 de quelques passionnés de voile. Elle sera courue durant trois années consécutives, de 1992 à 1994, avant de s'interrompre en 1995 après le passage du cyclone Luis. Saint-Barth Multihulls a repris le flambeau 14 ans plus tard, en 2008, avec un objectif faire de cette régate LA référence des Antilles en F18. Et de fait de onze l'an passé, le nombre des équipages a explosé cette année pour atteindre la limite de 35 fixée par les organisateurs. Plus de la moitié des équipages arrive d'Europe. Pour comparaison, l'Eurocat considéré comme la plus grande fête du catamaran de sport européen, accueille chaque année 350 F18... Avec 10% de la plus grosse épreuve de la catégorie, les organisateurs de la Cata Cup signent donc une très belle mobilisation, liée à quelques bonnes recettes : la participation du tandem Jeff Lédée/Vincent Jordil au dernier Championnat de France des raids en F18 qui s'est déroulé en août dernier et durant lequel le duo, arrivé en 16è position, n'a eu de cesse de faire la promotion de la cata cup auprès des autres concurrents ; il y aussi la -bonne- publicité autour de la première édition, renforcée par un site internet performant et un accueil que les concurrents ne pouvaient pas refuser. Pour hisser la course au rang de leader, Saint Barth Multihulls n'a en effet pas lésiné devant les moyens : outre l'hébergement assuré par l'association des hôteliers, le transport des bateaux aller/retour était en effet offert par RMP Caraïbes qui a mis à disposition de l'événement deux conteneurs de 40 pieds au départ et à l'arrivée de Rouen.

Mobilisation maximum donc des acteurs locaux autour d'une course qui accueille cette année des concurrents parmi les meilleurs mondiaux. Si l'on en croit Jeff Lédée, la victoire devrait se jouer dans un pré carré de quatre équipages, tous professionnels. Il y a d'abord le tandem français composé par Tanguy Kervyn et Emmanuel Boulogne. Ce dernier, seul Français a avoir jamais décroché un titre de champion du monde en F18, a remporté la première édition de la Saint Barth Cata Cup l'an passé et compte bien garder le titre pour lui. Un prétendant sérieux qui s'il n'est pas parvenu à se hisser sur le podium, a tout de même remporté cette année plusieurs manches du Championnat du Monde.

Tout le monde est prévenu : il ne lâchera rien. Il y a ensuite deux tandems néerlandais. Le duo Eduard Zanen et Mischa Heemskerk, quatrième au championnat du Monde 2009 qui court sous les couleurs de Hobbie Cat; et la paire Max Blom/Vincent Van der Holst, employés par la marque Magic Marine. Il y a enfin un duo international composé d'un Hollandais, Carrie Howe et d'un Américain, John Casey qui court six mois de l'année dans le circuit européen et notamment avec des ressortissants des Pays Bas, mais représente les Etats-Unis lors des championnats du Monde. En embuscade des outsiders de poids, comme Enrique Figeoira qui a participé à la première Cata Cup en 1992. Le Porto Ricain toujours meilleur compétiteur de l'île américaine, l'a représentait d'ailleurs aux derniers Jeux Olympiques et ne désespère pas de monter sur le podium, tout comme ce coureur au large, le Suisse Yvan

Pour les spectateurs

Les spots pour voir passer les Catamarans de sport de la Saint-Barth Cata Cup Pointe-Milou, route de l'Anse des Cayes vers Colombier, plage des Flamands, table d'orientation de Colombier et le phare à Gustavia.

Bourgnon, 4è de la Jacques Vabre 2007 qu'il a remporté en 1997 avec son frère Laurent, et 6è de la Route du Rhum 2006. Et Saint Barth dans tout ça ? le

niveau devrait aller d'amateurs à amateurs éclairés pour les meilleurs : le duo Jeff/Vincent!

Ce soir jeudi, lors du briefing concurrents, on devrait connaître les détails du parcours des trois courses au programme. Il devait y avoir deux triangles olympiques et un tour de l'île, mais tout va dépendre des conditions météo.

Sachez-le enfin, l'organisation a établi son QG au restaurant La Plage à Saint Jean où se déroulera l'ensemble des manifestations pré et post course dont le calendrier est publié ci-contre.

Prévisions météo

D'après les prévisions du site Windguru du mercredi 18 novembre au matin, le temps devrait être clément et dégagé vendredi et samedi et couvert le dimanche.

Prévisions : Durant les trois jours de régate, le vent de secteur Est soufflera en priorité à une vitesse comprise entre 22 et 28 km/h dans une houle d'Est à Nord-Est de 1m40 à

PROGRAMME

Jeudi 19 novembre

19h: Briefing concurrents au restaurant La Plage.

19h30 : Cocktail de bienvenue pour les concurrents et officiels.

20h: Dîner «spécial Cata Cup» à La Plage (35 euros, réservation indispen-

<u>Vendredi 20 novembre</u>

9h: Briefing des concurrents 9h30 : Départ de la première régate 20h : dîner «spécial Cata Cup» à la Plage. (35 euros, réservation indispensable).

<u>Samedi 21 novembre</u>

9h: Briefing des concurrents 9h30 : Départ de la seconde régate

15h : Régate de planche à voile avec les jeunes du CNSB

20h : Dîner à La Plage (35 euros, réservation indispensable). Musique avec le groupe porto ricain San-Juan Habana

Dimanche 22 novembre

9h : Briefing des concurrents 10h : Départ de la dernière régate 14h : Régate d'Optimist avec le

SBYC

16h: Remise des prix pour les enfants et les participants de la Saint-Barth Cata Cup. Cocktail de clôture avec le groupe San-Juan Habana.

GRANDE PROMO



9h - 19h NON STOP

www.dreamtimelowcost.com

ROSSOL

Tél.: 05 90 52 46 16

Cell.: 06 90 35 93 86

Miguel Danet veut repartir à l'assaut de l'Atlantique

Qui ne se souvient pas de ce 13 mai 2008, n'était tout simplement pas sur l'île. Pour les autres, ce 13 mai est synonyme de liesse générale... et de Miguel Danet! Embarqué sur le bateau Concarneau-Saint Barth avec son compère concarnois Eric Peron dans la 9è édition de la Transat Ag2r, le jeune Saint Barth, cadet de la course, avait créé la surprise. Au départ de Concarneau d'abord, où le plus jeune tandem de l'épreuve avait remporté le prologue de l'Ag2r. A l'arrivée ensuite où ce même duo décrochait la troisième place de l'Ag2r, juste derrière notre autre star, Lucky Poupon embarqué sur SolarInox, qui signait lui aussi un premier podium dans cette transatlantique qui fêtera en 2010 sa 10è édition.

Depuis lors, Miguel, aujourd'hui âgé de 24 ans, n'a plus qu'une idée en tête : repartir. «Repartir pour revivre l'arrivée», explique le jeune skipper qui ne pourra jamais oublier ce matin du 13 mai, la centaine de bateaux sur l'eau, le vacarme incessant des cornes de brume, les quais combles et la population en liesse à l'arrivée de l'enfant du pays. Pour un peu, on en aurait presque oublié que les premiers, l'ami Mouren et le fougueux Laurent Pellecuer sur Snef/Cliptol Sport, avaient passé la ligne d'arrivée cinq heures auparavant.

Entraînement à Port La Fôret

S'il trouve le financement (lire encadré), Miguel s'alignera donc au départ de la 10è édition donné le 18 avril prochain depuis Concarneau. Eric Péron avec qui il s'était si bien entendu lors de



2008. un grand moment de liesse générale

l'édition 2008, ne sera pas de la partie. En tout cas pas à bord de Concarneau-Saint Barth. Ce fin régatier a en effet trouvé un sponsor, la Macif, sous les couleurs de laquelle il court à l'année. L'identité de l'alter ego concarnois de Miguel n'a pas encore été dévoilée par la ville de départ, mais devrait l'être rapidement.

Pour sa part, Miguel est dans les starting blocks. Début janvier, il devrait en effet prendre le chemin du centre d'entraînement à la course au large de Port La Forêt pour un entraînement d'un peu plus de trois mois qu'il avait déjà suivi lors de l'édition 2008 de l'Ag2r. Au programme, des modules hebdomadaires comprenant de la météo, un entraînement physique et en navigation au quotidien, la gestion du sommeil, l'instrumentation, de simulation de courses...

«Serein»

En décrochant une troisième place lors de sa première participation à l'événement (et même d'une transatlantique), Miguel a bien conscience qu'il peut susciter des rêves de victoire. Mais sur le sujet, notre skipper garde la tête absolument froide : «ce n'est pas parce qu'on a fini troisième qu'on va faire mieux pour cette édition. Dans cette transatlantique à armes égales, tout le monde est sur le même pied. En 2008, nous avons choisi une option extrême qui a payé, mais

elle aurait aussi bien pu échouer si le vent que les cartes nous montraient, ne s'était pas levé. La météo n'est pas une science exacte. Je ne me mets donc pas de pression inutile. Je suis serein. Je ne pense pas au résultat. Je vais en revanche m'entraîner dur, profiter de l'expérience des meilleurs de la course au large qui s'entraînent à Port le Forêt, utiliser l'expérience de 2008 pour corriger mes erreurs, m'améliorer dans certains domaines et apprendre à connaître mon équipier qui participera avec moi à la session d'entraînement». Allez Miguel!

Une tombola pour financer la participation de Miguel

Pour repartir, Miguel a néanmoins besoin de 50 000 euros correspondant aux frais de participation, d'entraînement et de location du Figaro Beneteau avec lequel, en compagnie de son équipier concarnois dont l'identité n'a pas encore été dévoilée, il s'embarquera dans cette 10è Ag2r. Car, au delà de l'amour pour cette transatlantique dont il n'a manqué aucune des arrivées depuis son plus jeune âge (il avait 5 ans pour la 1ère), Miguel est convaincu que le jumelage de Concarneau et de Saint Barth, les deux collectivités de départ et d'arrivée de la course, par le biais d'un bateau aux deux noms, est très porteur: «on l'a vu en 2008, l'intérêt pour la course des populations des deux collectivités s'est trouvé démultiplié. Cela véhicule également des valeurs de solidarité importantes». Pour trouver ce financement, mais également celui nécessaire à organiser les festivités de l'arrivée, la commission Animations et Festivités de la CEM a lancé une grande tombola qui s'adresse en priorité aux entreprises de l'île. 200 billets de 500 euros chacun sont actuellement mis en vente pour un tirage au sort qui aura

lieu vendredi 27 novembre. Les deux premiers billets gagnent le marquage du logo ou de la marque de l'entreprise sur la partie droite ou gauche de la coque pour le premier prix, et sur le côté droit ou gauche de la coque, pour le second. Les 74 premiers acquéreurs de billets verront par ailleurs leur logo apposé sur tous les sup-ports de communication (affiches, dépliants, publicités, ban-deroles...) publiés par la CEM lors de la 10è édition de la Transat Ag2r. Enfin, l'ensemble des participants verra son nom/marque apposé sur les tshirts qui seront distribués gratuitement dans les écoles primaires et vendus à Saint Barth, mais également lors des festivités de départ à Concarneau. Les billets peuvent être achetés directement auprès du secrétariat de la CEM, au restaurant La Route des Boucaniers ou à l'agence Saint Barth Evasion. Angela Gréaux a également été chargée d'une opération de prospection auprès des entreprises. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 27 novembre à 20 heures à la Route des Boucaniers en présence de maître Cauchefer, huissier.



profitez de l'offre de bienvenue Orange

Avec l'offre de bienvenue Orange, vous bénéficiez du forfait supérieur au prix du forfait choisi pendant 2 mois^[2]. De plus, vous pouvez choisir librement de revenir au forfait inférieur pendant 6 mois. Ainsi, vous bénéficiez de plus de temps, plus de liberté pour profiter pleinement des avantages d'Orange Business Services.



Business Services







GUSTAVIA
LIQUIDATION
TOTALE

JUSQU'À -60%

Tout doit disparaitre AVANT FERMETURE DÉFINITIVE

Avec autorisation préfectorale n°16-2009

rue Lafayette - GUSTAVIA - Tél. : 05 90 87 43 52 ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 samedi de 8h30 à 12h30

Manque de visibilité touristique :

La conséquence d'un changement de comportement

Le manque de visibilité quant à ce que sera la haute saison touristique qui vient de commencer ne serait pas un signe d'une fréquentation à la baisse. Pour Anne Dentel, présidente de l'association des Hôteliers, il s'agit plutôt de la conséquence du changement des comportements en matière d'achat touristique : «auparavant, les réservations se faisaient à six mois. Aujourd'hui, en relation notamment avec le développement d'Internet, elles se font de plus en plus proches de la date de départ en vacances, en général, quatre à six semaines avant». Et d'illustrer le propos en indiquant que l'an passé, pour la semaine de Noël, Sibarth dont elle est la directrice marketing, procédait encore à des réservations le 20 décembre. Idem pour les festivités du Select pour lesquelles, l'agence de location enregistrait encore des demandes la veille de l'événement.

«Les réservations tardives ne sont pas une particularité du tourisme de Saint Barth. C'est une évolution mondiale avec laquelle les acteurs doivent aujourd'hui compter», reprend la présidente. Si l'on en croit Atout France, l'agence de développement touristique de la France, le développement des réservations tardives serait une conséquence directe de la crise financière, au même titre que le prix qui deviendrait un critère de choix prépondérant. Plus intéressant encore, l'agence estime que ces changements des comportements affectent 40% des touristes européens, 66% des touristes américains et 60% des touristes asiatiques.

Pour autant, Anne Dentel reste confiante : «Grâçe aux Festivités organisées à l'occasion du 60è anniversaire du Select et pour lesquelles il y a eu plus d'arrivées que pour un Thanksgiving, je pense qu'on va boucler le mois de novembre au delà de nos espérances. Nous avons encore des disponibilités pour Noël, mais je crois sincèrement que nous allons remplir. Nous avons également de bonnes perspectives aux alentours du President Day le 15 février qui devrait permettre d'avoir deux bonnes semaines du 13 à la fin février. De même, la fréquentation devrait être bonne à l'occasion de vacances de printemps qui s'étalent du 15 mars à la fin de la première semaine Tout cela sera t'il suffisant pour

faire une bonne saison ? «je ne suis pas du tout défaitiste pour la saison. La crise que nous avons nous aussi traversé a eu comme connaissance, positive, que les gens se sont remis en cause et ne considèrent plus comme acquis l'arrivée de la clientèle. Le secteur de la restauration qui a beaucoup souffert l'an passé et que l'on pouvait craindre sinistré a fait de considérables efforts de renouvellement. Tout cela, couplés à une reprise de l'économie aux Etats-Unis, l'arrivée de nouveaux touristes, notamment Russes et Brésiliens (lire encadré), et même si le taux de change euro-dollar qui flirte aujourd'hui à 1,50 persiste à être un handicap, je crois sincèrement pouvoir dire, qu'au pire, la saison sera égale à celle passée, mais sera vraisemblablement meilleure».

LES NOUVEAUX RUSSES

A en croire Anne Dentel, les ressortissants russes seront plus nombreux à se rendre sur l'île cette année. La présidente des hôteliers met cette augmentation de leur fréquentation sur le compte du voyage en Russie organisé en juillet dernier par le Cttsb. Ľa demande serait ainsi plus forte pour la fin de l'année et lors des deux premières semaines de janvier qui marqueront la célébration du Noël orthodoxe le 7 janvier et du nouvel an russe le 13.

91è commémoration de l'armistice de la guerre 14-18



Rémi Gréaux, représentant la Fédération des anciens combattants de Saint-Barthélemy, en compagnie de Jacques Simonet, préfet délégué des îles du Nord et Bruno Magras.

Jacques Simonet, préfet délégué des îles du Nord et Bruno Magras, présidaient mercredi la commémoration du 11 novembre, marquant le 91e anniversaire de la fin de la Première guerre mondiale et la signature de l'armistice. Trois gerbes de fleurs étaient déposées à cette occasion au pied du monument aux Morts à Gustavia. La première par Rémi Gréaux, représentant la Fédération des anciens combattants de Saint-Barthélemy ; la seconde par le président Magras au nom de la Collectivité et la dernière enfin par le préfet Simonet au nom de l'Etat. Le dépôt de gerbes était suivi du rituel du 11 novembre composé de la sonnerie du cessez-le-feu, puis celle de la minute de silence «Aux morts» et enfin du retentissement de l'hymne national La Marseillaise.

Se relayant au micro, Maëva Taoufik et Marina Brin, deux collégiennes scolarisées en classe de 3è ont ensuite lu le message national de l'Ufac, l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre, dédié cette année aux Monuments aux Morts érigés après la 1ère guerre: «Nous avons peine, aujourd'hui, à imaginer qu'au sortir de la "Grande Guerre", ces monuments n'existaient pas. Ces lieux de mémoire réalisés dès l'immédiat après-guerre -souvent à l'initiative des anciens combattants de l'épo-

que- sont l'expression de leur volonté que cette guerre soit la "der des ders" et que leur sacrifice ne soit pas vain. Ces monuments sont leur conscience et honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie», déclaraient ainsi les deux lycéennes. Jacques Simonet faisait ensuite la lecture de l'allocution officielle du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, Hubert Falco, portant sur la réconciliation francoallemande : «La réconciliation franco-allemande, la volonté commune de bâtir l'Europe unie, tout cela ne s'est pas construit sur l'oubli ni le déni du passé. Mais grâce à lui. Aujourd'hui (ndlr : mercredi 11 novembre), le président de la République et la chancelière allemande sont réunis à Paris. Ensemble, ils rendent hommage aux morts et aux combattants de la Grande Guerre. Ils célèbrent également les liens durables que la France et l'Allemagne ont scellés. Car le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la Première Guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient, mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la réconciliation. L'Europe de la

Le cortège se dirigeait ensuite à l'hôtel de la Collectivité où était donné le traditionnel cocktail ponctuant la fin des cérémonies du 11 novembre.

PERMANENCE RSI

La Chambre Economique Multiprofessionnelle vous informe que la prochaine per-manence du RSI se tiendra les 26 et 27 novembre 2009 en ses locaux de 9h à

CONFÉRENCE DU LYCEUM CLUB

La mini université de Saint Barthélemy vous invite à la conférence-débat qui aura lieu à la Salle polyvalente de la Capitainerie du Port mercredi 25 novembre 2009 à 19 heures précises

Thème: «Justice et médice coireée

Thème : «Justice et médias animée par Mme Michèle Bernard-Requin, magistrat honoraire, ancienne Présidente de la Cour d'Assises de Paris. Les conférences de la «mini-université» sont gratuites et vous y êtes tous cordialement invités!

CONCOURS DE PEINTURE : REPORT DE LA REMISE DES OEUVRES

Initialement prévue le 10 novembre, la remise des oeuvres du concours de peinture Saint B'Art est reportée au 20 novembre. Les tableaux, dessins et peintures préparés pour être accrochés, devront être déposés au siège de l'association Avenir Plus, situé à Saint-Jean sous le magasin Mobalpa et à coté de l'Agence Immobilière J-Yves Robert : le 20 novembre exclusivement et de 16 à 19 heures.

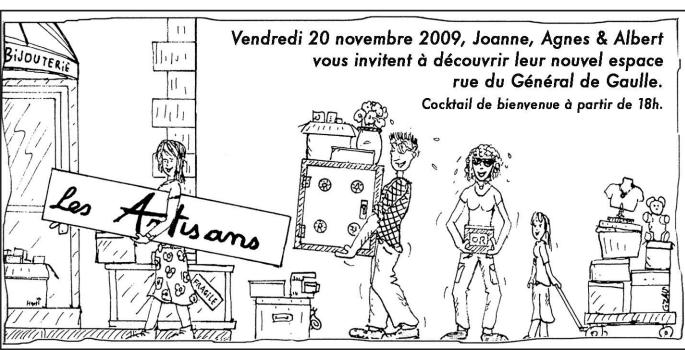
Ils seront exposés ultérieurement dans un lieu et à des dates qui restent à définir et qui seront communiqués par voie de presse dès que l'association aura trouvé un espace

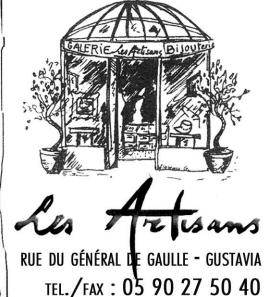
RÉUNION D'INFORMATION SUR LES **CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE DE SPECTACLE**

SB ARTISTS organise une réunion d'information à propos des modalités d'utilisa-tion et de réservation de la salle de spectacle en direction des écoles et des associations. Nous commençons en effet à recevoir de nombreuses demandes, et afin que chacun puisse bénéficier de cet espace de spectacle dans les meilleures conditions, nous organisons une rencontre le lundi 23 novembre à 18h30 à la salle de spectacle.

OUVERTURE DE L'ATELIER "CRÉATION CONTES ET MARIONNETTES'

SB Artists vous propose un tout nouvel atelier "Création Contes et Marionnettes" pour les enfants âgés de 4 à 9 ans. Cet ate-lier se déroulera tous les mercredis durant l'année scolaire (sauf pendant les vacances) à partir du 18 novembre, de 14h à 15h30 pour les 7-9 ans et de 15h30 à 17h pour les 4-6 ans. Les ateliers auront lieu à l'ancienne salle paroissiale de Gustavia. Coût des ateliers : 40 euros /mois (goûter et matériel compris) et 25 euros correspondant à l'adhésion à l'association SB Artists. Pour les inscriptions ou tout renseignement merci de télépĥoner au 0690 65 18 80.





les.artisans@wanadoo.fr

Le guichetier suspecté d'indélicatesse relaxé

Réuni jeudi dernier à Saint Martin en audience collégiale, le tribunal correctionnel a relaxé le guichetier d'une banque, prévenu d'abus de

Le prévenu, âgé de 24 ans et absent à l'audience, était suspecté d'avoir détourné à son profit une somme de 2466 euros. C'est un client de la banque qui est à l'origine de la découverte. En décembre 2008, en vérifiant ses comptes, il s'est aperçu que le dépôt de 2466 euros qu'il avait effectué le 23 juin n'apparaissait pas sur son compte. Plus grave, la somme avait même été débitée. La banque va alors procéder à un contrôle de ses opérations. Un

bordereau de dépôt du montant de la somme est bien retrouvé, mais celui-ci a été mal imputé et sera finalement passé en retrait. Cette vérification va permettre à la banque de découvrir un trou dans la caisse de 4940 euros non signalé par le prévenu, responsable de la caisse. Interrogé par les gendarmes, ce dernier niera formellement avoir pris les fonds et fait allusion à plusieurs erreurs de caisse qui seraient déjà survenues un peu avant les faits.

Le tribunal épluche les pièces au dossier et fait remarquer que les moyens de vérification versés à l'enquête sont minces et ne permettent en tout cas pas de vérifier les opérations de billetage du 23 juin, jour où les faits auraient été commis.

Sentant le manque de conviction du tribunal, le procureur propose que l'affaire soit renvoyée afin que soit porté au dossier l'ensemble des bordereaux de la journée. A tout le moins, il demande que le prévenu qu'il estime coupable des faits, soit condamné à une peine d'emprisonnement de deux mois avec sursis.

Le tribunal déclinera le renvoi et décidera de relaxer le prévenu des faits reprochés. Le tribunal a en effet estimé que l'infraction était insuffisamment caractérisée et ce faisant, a débouté les demandes de la banque, partie civile à

Les garde-côtes caribéens en séminaire



Une trentaine de services de garde-côtes venus des États-Unis, des îles Vierges britanniques, de Saint-Vincent et Grenadines, de Trinidad et Tobago, de Saint-Kitts et Nevis, d'Antigua et Barbuda, de Dominique, des Antilles et de la Guyane, mais également cette année de Colombie et du Venezuela, participaient mardi 10 et mercredi 11 novembre à la 2e édition d'un séminaire de coopération douanière qui se tenait dans les salons de l'Hôtel Beach Plaza à Marigot, Saint Martin. La France y était représentée par le service des douanes dont font partie les garde-côtes, mais aussi par la Marine nationale et l'OCRTIS dont une antenne s'est récemment ouverte à Saint Martin.

Objectifs de cette rencontre internationale ? promouvoir la coopération douanière entre les différents pays et îles, mais également entre les services d'un même pays, impliqués sur cette zone de la Caraïbe réputée très active au plan du narco trafic et de l'immigration clandestine. Au programme également, un debriefing de l'opération «Atlantis 2009» qui a permis par deux fois au cours de l'année écoulée de faire travailler ces services sur des trafics à grande échelle. Des informations ont également été échangées, concernant notamment la lutte contre les go-fast et l'immigration clandestine.

Mireille Loubet

La campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1) commence

La Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint- Martin vous informe du lancement de la campagne vaccinale contre la grippe A(H1N1) qui a débuté lundi 16 novembre pour les personnes prioritaires (personnes atteintes de pathologiques chroniques, sujets âgés de 2 à 64 ans avec facteurs de risque...).

Ces personnes prioritaires seront invitées par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) à se faire vacci-

ner, par le biais d'un bon de vaccination, qui leur sera adressé par la poste. Elles devront se munir de ce bon lors de leur inscription au dispensaire de leur quartier et d'une pièce d'identité. Les objectifs d'une telle vaccination collective sont de trois ordres

- C'est le moyen le plus efficace de se protéger en acquérant une immunité durable face au virus.
- C'est aussi un des moyens

les plus sûrs de contribuer à la protection de son entourage, de ses proches, en évitant de les contaminer,

- Enfin, elle représente le moyen le plus efficace pour interrompre la circulation virale dans la population.

Le centre dédié à la campagne vaccinale contre la grippe A(H1N1) est le dispensaire de Gustavia. La vaccination aura lieu tous les lundis de 11h30 à

Chaque semaine votre hebdomadaire gratuit pour tout savoir sur la vie de l'île.

Retrouvez le en ligne sur www.journaldesaintbarth.com

email : journalsbh@wanadoo.fr Tél: 0590 27 65 19 - Fax: 0590 27 91 60 magusto

Célébré le jour de la Saint Martin, le Magusto, fête des marrons grillés, est une fête traditionnelle portugaise.

A Saint Barth, l'association portugaise vous invite à vous joindre à elle ce week-end pour célébrer l'événement dans la cour de l'ancienne école de Lorient.

SAMEDI 21 NOVEMBRE - SABADO 21 DE NOVEMBRO

Ouverture du bar - jeux traditionnels de table - ambiance musicale Abertura do bar - jogos tradicionais de mesa - ambiente musical

12h: Vente des repas traditionnels portugais Venda de refeições tradicionais portuguesas

15h: Début du tournoi de soeca (jeux de cartes portugais) 5€ par inscription inicio do torneio de soeca 5 euros por inscrição

18h: Vente des repas traditionnels portugais Venda de refeições tradicionais portuguesas

21h: Spectacle de danses RANCHO FOLCLORICO Exibição do rancho folclorico

22h: Groupe SEVEN STYLES - Grupo SEVEN STYLES

24h: Fin de la soirée - Encerramento

Dimanche 22 NOVEMBRE - DOMINGO 22 DE NOVEMBRO

Ouverture du bar - Inscriptions des nouveaux adhérents - ambiance musicale Abertura do bar- inicio das inscriçoes para novos socios- ambiente musical

12h: Vente des repas traditionnels portugais Venda de refeições tradicionais portuguesas

15h: Chants populaires - Desgarradas

16h: Grillade des châtaignes - Magusto

17h: Spectacle de danses RANCHO FOLCLORICO - RANCHO FOLCLORICO

18: Fin des festivités-FIM da festa

On vous attend nombreux Contamos com a vossa presença

assurances moto quad





jusqu'à **50**% de moins

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 15h & le mercredi de 8h à 13h

> Les Mangliers - Saint Jean Tel. : 05 90 520 271

Blue assurances™

n° orias : 08 045 035

Sb Artists invite

Le Comte de Bouderbala pour Thanksgiving

Slamer et ami d'enfance de Grand Corps Malade dont il a fait récemment les premières parties, ancien du Jamel Comedy Club, professeur de langues appliquées, ex joueur de l'équipe nationale de basket d'Algérie, mais également des Huskies de l'Université du Connecticut et détenteur d'une équivalence MBA de la Business School de cette université, le moins que l'on puisse dire, c'est que Samy Ameziane, alias le Comte de Bouderbala qui se produira durant le week-end de Thanksgiving dans la salle de spectacle de Gustavia a, plus d'une corde à son arc et un parcours vraiment atypique. Invité par l'association SB Artists qui marque ainsi sa volonté de proposer des spectacles tout au long de l'année, ce comte en guenilles (traduction du mot arabe «bouderbala») présente ici un one man show caustique évoquant ses origines algériennes, sa vie à Saint Denis et son expérience aux Etats-Unis: «je suis le seul Arabe né avec une tête de Portugais et un corps de Turc». Il passe au crible tous les sujets d'actualité, se moque des religions, des rappeurs «le slam, c'est le cousin du rap. Sauf que le slam est allé à l'école», du système de santé américain où il vaut mieux «se couper le bras gauche quand le droit est cassé», se livre à une étude comparative des us et coutumes aux Etats-Unis et en France. Tout y passe.



Et comme il est bilingue, le comte s'est fendu d'une version anglaise du spectacle qu'il présentera vendredi au public anglophone après l'avoir joué plusieurs mois dans les comedy club new yorkais.

On vous le dit, ne manquez pas ce drôle de comte!

Le comte de Bouderbala, jeudi 26 et samedi 28 novembre, 20h30, salle de spectacle de Gustavia (à côté de l'église catholique).

Tarif 20 euros. Billets en vente sur place de 18h à 19h45. Réservations indispensables à l'adresse sbartists.saintbarth@gmail.com

Des nouvelles de Stanislas Defize

Il n'a pas pu assister aux festivités du Select et le regrette bien. Jean Pierre Ballagny se fait l'intermédiaire de ce génial artiste

«C'est à cette époque de l'année que généralement Stanilas Defize, vieil amoureux de Saint-Barth, vient nous raconter le désert Mauritanien, sa dernière traversée ou encore l'approche du Cap Horn. Cette année, il ne parlera pas des sables de Chingetti, ni des embruns glacés des canaux de Patagonie, ni de débarquements de cargo sur les quais de Dakar, pas non plus des fêtes brésiliennes, des amitiés de Buenos Aires..

Sa croisière annuelle est de celles

qu'on ne livre à amis qu'avec pudeur et parcimonie! Hospitalisé début septembre dernier une petite intervention qui n'aurait dû l'immobiliser que vingt-quatre heures, cette formalité, d'incidents en accidents nosocomiaux le maintient encore hospitalisé.

Ses voyages se résument en la visite de tous ces services où les parfums ne sont que remugles qui n'ont rien des saveurs des quarantièmes rugissants, où les couchers de soleil s'appellent extinction des néons et où l'horizon n'apparaît qu'en courbes déchirées sur un moniteur dont le bip-bip évoque les alertes de tempête imminente. Enfin en voie de rétablissement, par d'intensifs exercices et régimes de remise en forme, Stanislas adresse à tous ses amis qu'il aurait aimé retrouver pour l'anniversaire du Select, des remerciements chaleureux pour leurs encouragements et annonce son souhait de poursuivre avec eux, dès que possible, sa convalescence à Saint-Barth.



Depuis 1985 le Rotary Club International vise à l'éradication de la Polio via la vaccination des enfants.

A l'occasion de la semaine du BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le Rotary Club de Saint Barthélemy et ses partenaires s'associent pour l'éradication de la Polio

du mercredi 18 novembre 18h au mercredi 26 novembre inclus

BOUTEILLE DE BEAUJOLAIS NOUVEAU ACHETÉE

reversé à la fondation du Rotary Club international

Le Bouchon



























L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

Rénovation de la Maison des Soeurs

Une opération de sauvegarde du patrimoine

Une quarantaine de personnes ont assisté dimanche matin à l'opération porte ouverte organisée à la Maison des Soeurs de Lorient et destinée à sensibiliser la population sur l'état de dégradation du bâtiment que diocèse souhaite aujourd'hui rénover. Pour les visiteurs, c'était également l'occasion de découvrir le projet de rénovation développé par Nicolas Lossent et Robert Tual du cabinet Lotus pour, tout en conservant le cachet de cette très jolie maison créole bâtie dans les années 30 à l'initiative du Père Iréné de Bruyn, réparer l'usure du temps et ramener le niveau de confort à des standards plus actuels. La rénovation à l'identique souhaitée par le diocèse portera, schématiquement, sur le remplacement ou la restauration de tous les bois, essentes, poteaux et fenêtres abîmés, la reconstruction de l'ensemble du circuit électrique, la réfection des garde corps et des murs en béton avec le traitement des fissures, ainsi que sur une reprise complète de la toiture. Les architectes aimeraient bien la réaliser sur le modèle de



celle de la toute proche église de Lorient, en essentes de bois... si le budget le permet ! Le projet prévoit par ailleurs de raser complètement l'actuelle cuisine qui sera remplacée par un aménagement paysagé, ainsi que la petite bâtisse qui se trouve à l'arrière de la maison des sœurs. A la place, une petite case Saint Barth avec murs en essentes verra le jour qui abritera un studio de passage.

Identique à l'extérieur, à l'intérieur, l'aménagement de l'espace sera totalement modifié. A l'étage, la partie logement avec la réalisation de quatre chambres dont deux avec salle de bains. Au rez-de-chaussée, l'espace de

vie commune et la cuisine avec, en plus, un parloir pour accueillir les visiteurs qui viennent chercher conseil et soutien auprès des sœurs et une petite chapelle pour se recueillir.

Une opération de préservation du patrimoine Budget ? environ 420 000

Budget ? environ 420 000 euros et une bonne année de travaux. Le diocèse et la paroisse vont mettre dans la corbeille plus de la moitié du financement. Mais il reste 200 000 euros à trouver. C'est la raison pour laquelle le Conseil économique des affaires paroissiales a lancé avant l'été une grande souscription publi-

que. Pour le père Eugène Kaze qui invite l'ensemble de la population à y contribuer, cela dépasse largement la question de la religion, c'est avant tout un problème patrimonial : «la maison des sœurs n'est peut-être pas un bâtiment classé ou inscrit sur la liste des monuments historiques, mais elle a été construite

dans la plus pure tradition des années 30. C'était à l'époque un exemple. Aujourd'hui, même si la bâtisse s'avère être le logement des Soeurs, elle fait avant tout partie du patrimoine architectural de l'île. A ce titre, elle doit être préservée», plaide le père Eugène Kaze.

Pour faire un don

Pour faire un don en faveur de la rénovation de la maison des sœurs, établissez un chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Guadeloupe (Travaux St-Barthélemy) à adresser à : Monsieur le Curé de la Paroisse de Saint-Barthélemy, Presbytère de Lorient, 97133 Saint Barthélony



C'est avec une pointe d'émotion que le président de la Collectivité Bruno Magras a célébré jeudi 12 novembre l'union de son fils Bertrand, avec la jeune Stéphanie Minguy. La cérémonie civile s'est tenue dans la salle des mariages de la Collectivité devant une salle comble. La troupe s'est ensuite rendue à l'église catholique de Gustavia où a été célébrée la cérémonie religieuse. La fête a quant à elle eu lieu à l'hôtel Sereno. Tous nos vœux de bonheur!



Rue du Roi Oscar II, Gustavia

97133 Saint-Barthélemy

Du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

NOUS VOUS INFORMONS QUE L'ASSEMBLEE GENERALE DE



L'ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DE SAINT BARTHELEMY

SE TIENDRA

LE 24 NOVEMBRE 2009 à 11H00

au Restaurant le WALL HOUSE (salle du fond)

L'ORDRE DU JOUR PORTERA SUR :

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice courant
- Approbation des comptes clos au 31 juillet 2009
- Quitus au Président
- Renouvellement par élection des membres du Conseil d'administration et renouvellement du Bureau et de son Président dont le mandat vient à échéance.
- Questions diverses

Nous invitons les membres postulant à la fonction d'administrateur à en informer le Président 48h00 avant la tenue de l'Assemblée par courrier à ARSB - BP 1115 - St Jean - 97097 St Barthélemy ou par mail à didier.bensa@orange.fr

Les restaurateurs désirant prendre part à cette assemblée devront être membre. A défaut, ils pourront remplir le formulaire d'adhésion et s'acquitter de la cotisation annuelle 2009/2010 de 150€ en se présentant avant l'assemblée dès 10h30 ou effectuer les démarches préalablement en s'adressant à l'ARSB.

Nous rappelons à tous les professionnels concernés que la Restauration, maillon fort du tissu économique de l'île en termes de centre d'intérêt touristique, se doit d'être représentée dans les organismes et associations de socioprofessionnels tels que le CESC, le CTTSB, la CEM qui véhiculent la volonté de développement et d'efficacité de la Collectivité Territoriale.

Le Président





LA GUSTAVIALOPPET 2009 EN IMAGES PHOTOS ROSEMOND GREAUX



















Saint Barth avec Pitéa, Marima Nyman, membra

actif de la Sall Skapet de Stockholm.













niques, a joué le rôle de commissaire de course.





La Guadeloupéenne Janine Morvan, 25è au général et 1ère de la catégorie Super vétérans femmes avec une autre compétitrice.































Et de deux pour Eddy Boulate!

Vainqueur de l'édition 2008, le Guadeloupéen Eddy Boulate du Club de Gourbeyre, a remporté dimanche l'édition 2009 de la Gustavialoppet en couvrant les 10km du circuit en 31 minutes et 46 secondes. La seconde place revient à un autre Guadeloupéen, Fabrice Thierry, sociétaire du club de Pointe à Pitre qui participait pour la première fois à l'événement. Parti dans la foulée d'Eddy Boulate, il ne l'a pas quitté jusqu'à l'arrivée et c'est presque côte à côte que les deux coureurs ont passé la ligne d'arrivée. Chez les femmes, c'est Claudine Patini de Martinique, participant pour la première fois, qui se révélait la plus rapide.Retour en mots et photos sur l'événement.

Commémoration du jumelage Pitea - Saint-Barthélemy oblige, la Gustavialoppet 2009 organisée par la Collectivité de Saint-Barthélemy et l'Asbas avait établi son QG sur le parking de la plage de Public, à proximité immédiate du cimetière suédois où se déroule traditionnellement la cérémonie de commémoration.

Pour assister ou participer à l'événement -la marche de 8 kms et la Gustavialoppet-, la foule des grands jours (spectateurs, coureurs, marcheurs et organisateurs) était présente dès 7h30. C'est à 8h qu'une centaine de marcheurs prenait le départ de la marche populaire de 8km. Un parcours en forme de boucle autour de Gustavia à réaliser deux fois avec une arrivée à Public. A 8h30, place à la course des AS qui empruntait le même itinéraire prolongé, au terme de la seconde boucle, de deux autres kilomètres. Quatre-vingts coureurs venus de Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique, Etats-Unis, Suède, Danemark plus bien sûr les locaux de Saint Barth, prenaient le départ de la course sous un soleil rayonnant et déjà bien chaud. Le parcours modifié cette année était quasiment plat et sans aucune difficulté majeure, mais présentait une nouveauté de taille : l'apparition des puces électroniques qui allaient chronométrer le temps des participants. Remises peu avant le départ de la course, les puces étaient accrochées à l'une des chaussures. Déclenchée au coup de feu de départ, elle calcule le temps réel des participants, permettant ainsi d'avoir les temps et les résultats de manière instantanée.

Duo leader

En l'absence d'Eddy Romil, le favori de la course était sans conteste Eddy Boulate, vainqueur de l'édition 2008 et champion de France de semi-marathon le mois dernier dans la catégorie vétéran. Le départ des coureurs se faisait sur un



Equipés de la puce électronique les coureurs de la course des As ont pris le départ à Public.

rythme soutenu. Très rapidement, dés l'entrée dans Gustavia, le peloton se scindait en deux, une équipe de bons coureurs s'installant en tête de course. Cela n'allait néanmoins pas durer longtemps. Quelques minutes plus tard, l'accélération imposée par Eddy Boulate, va laisser scotchée la quasi totalité de l'échappée, sauf Fabrice Thierry qui résistait à l'assaut. Les deux hommes feront d'ailleurs la course en tête sans jamais être rattrapés, ni même approchés par le reste des coureurs. A l'issue du premier tour. Eddy Boulate était pointé en tête, suivi de très prés par Fabrice Thierry et plus loin en troisième position, par Fabrice Arnaud de Saint-Martin. Ce classement devait rester le même jusqu'à la ligne d'arrivée qu'Eddy Boulate, après un geste très fair play de Fabrice Thierry (lire encadré), coupait le premier, remportant ainsi la victoire pour la deuxième année

Derrière, on se bagarrait pour entrer dans le top ten. A noter la belle performance de Stéphane Lenoir, 9è à passer la ligne d'arrivée et premier coureur de Saint-Barth, qui bouclait les 10 km en 39mn 7sec. Chez les dames, la palme revient à la Martiniquaise Claudine Patini qui participait pour la première fois à la course. Myriam Benshaban et Carole Pernelle sont les deux premières féminines de Saint-Barth à passer la ligne d'arrivée. Elles terminent respectivement 36è et 40è. Une belle performance! A noter six abondons dont un sur chute après un malaise et la participation dans la course de trois Handisport (lire encadré).

La manifestation avait commencé la veille par les Foulées des Ti-Mouns

Merci!

Les organisateurs qui encore une fois ont fait de la Gustavialoppet une belle réussite populaire remercient la Gendarmerie, la Police Territoriale, les Pompiers, les bénévoles, les spectateurs, les marcheurs, les coureurs et tous ceux qui ont pris part à la manifestation.



La foulée des Ti Mouns a eu lieu samedi après midi près du stade de St Jean

devant le stade de Saint-Jean. 200 enfants âgés de 6 à 16 ans participaient à ces mini-courses dont le parcours variait de 460 mètres à 1 360 mètres.

La Gustavialoppet s'achevait dimanche soir par la traditionnelle remise des coupes et médailles pour les concurrents de la Course des As ; la remise des Foulées des Ti Mounes ayant eu lieu le matin. C'est Michel Laplace et Jean-Marc Outil, en présence d'Yves Gréaux 1er vice-président de la Collectivité et Nils Dufau président de la commission des affaires sportives et associatives de la collectivité qui animaient cette cérémonie de remise des prix.

Fair play Fabrice!

Après avoir bouclé deux tours de circuit, Eddy Boulate, se dirigeait vers la ligne d'arrivée, croyant avoir terminé les 10 km de la Gustavialoppet. Le commissaire de course qui pointait les arrivées lui signalait alors qu'il avait encore une moitié du circuit à effectuer avant de couper la ligne d'arrivée. Eddy perdait quelques secondes à discuter avec le commissaire puis repartait, toujours en tête de course. Mais ce n'était décidément pas le jour de chance d'Eddy: arrivé à l'angle du magasin Kristina Popovitch, il prenait par erreur la direction de La Poste. Rattrapé par Fabrice qui lui signalait son erreur, **Eddy et son talonneur allaient** donc faire le reste de la course côte à côte. A l'arrivée, Fabrice



décidait de ne pas disputer de sprint et laissait la victoire à Eddy. Il s'en est expliqué devant la caméra de RFO Guadeloupe indiquant que si Eddy ne s'était pas trompé, il aurait de toutes façons terminé en tête de course. Bel esprit sportif!

TROIS HANDYBIKES DANS LA COURSE



Marcel Lignon l'avait promis l'an passé: il s'alignerait au départ de l'édition 2009 de la Gustavialoppet. Chose promise, chose due. Mais ce paraplégique qui court mû par un handybike n'est pas venu seul... Bon vivant et terriblement sympathique, Marcel a amené avec lui deux autres handybikes – le Français Romain Garin-Laurel et l'Américain Richard Traum Ph.D- avec lesquels il a récemment couru l'édition 2009 du marathon de New-York. De fait, les organisateurs de la Gustavialoppet ont dû ajouter une catégorie Handybike aux traditionnelles catégories d'âge et de sexe. Partis quelques minutes avant tout le monde, les trois handybikes se sont livrés une âpre bataille qu'allait finalement remporter Marcel Lignon, bouclant les 10km du circuit en 27minutes et 3 secondes, suivi une minute plus tard de Romain (28mn 12 sec) et enfin de Richard (33mn 5 sec). Les trois compères étaient heureux de se ren-

contrer à Saint-Barth et pensent à nouveau être là pour la pro-

remercier les organisateurs pour l'intérêt qu'ils portent au

handybike.

chaine édition. Marcel, Romain et Richard ont par ailleurs tenu à

www.journaldesaintbarth.com

Classement général édition 2009

	Classement généi	ral	edition 20	ルソ
	om Prénom	Cat.	Club	Temps
	DISPORT	- Cut.	Ciub	тетрэ
1	LIGNON Marcel	На	Individuel	0:27:03
2	GARIN Laurin Romain	Ha	Individuel	0:28:12
3	TRAUM Dick	Ha	Individuel	0:33:05
1	BOULATE Eddy	V1	Aog	0:31:46
2	THIERRY Fabrice	Se	Club Pointoit	0:31:47
3	ARNAUD Fabrice	Se	Individuel	0:35:37
4 5	GOINDIN Saintelier LATCHOUMANI Marius	Se V1	Individuel Individuel	0:35:41 0:35:42
6	COLLE Claudius	Se	Individuel	0:36:13
7	ASSEMLAL Abd El Jallil	Se	Individuel	0:37:04
8	LEROUX Daniel	V1	Individuel	0:37:39
9	LENOIR Stephane	Se	Individuel	0:39:07
10	CONCEICAO Vila P. Sergio		Individuel	0:39:29
11	REYNAL Gilles	Se	Club ??	0:39:34
12 13	PATINI Claudine BOULME Paul Emmanuel	Se Se	Asc Police Amicale Laique	0:39:46
14	GABRIEL Christelle	Se	Amicale Laique Amicale Laique	
15	MAXOR Thierry	V1	Asc Colombier	
16	GENDREY Bernard	Se	Individuel	0:40:18
17	WABONT Eric	V1	Individuel	0:40:18
18	PIGEON Greg	Se	Individuel	0:40:25
19	RAGOT Eric	V2	Csag	0:41:10
20	VOLGA Claudia	Se V1	Mairie Sportive	
21 22	RENIA Harry DARBEAUD Eric	V I Se	Mairie Sportive Individuel	0:42:50
23	HETTAR Bruno	Se	Individuel	0:43:11
24	ESMINGAUD Matthieu	Se	Asc Colombier	
25	MORVAN Janine	V2	Individuel	0:43:17
26	BELTRAND Jean Louis	V2	Individuel	0:43:18
27	OUTIL Jean Marc	V1	Individuel	0:43:25
28	BOEUF Jean Dominique	V1	Individuel	0:44:06
29 30	AGRICOLE Viviane JANOTTA Patrick	V1 V1	Asc Police Csag	0:44:44 0:45:04
31	CORNISH Michael	V1	Individuel	0:45:35
32	MIOT Bruno	V1	Individuel	0:45:58
33	CARY David	V1	Individuel	0:45:59
34	CANET Didier	V1	Individuel	0:46:01
35	MASSOL Franck	V1	Individuel	0:46:25
36	BENSHABAN Myriam	Se	Individuel	0:46:30
37 38	SILVA Castelo Cleibert ALLAIN Jean Luc	Se V1	Individuel Individuel	0:46:32 0:46:45
39	ASTASIE Henri	Se	Individuel	0:46:52
40	PERNELLE Carole	V1	Individuel	0:47:01
41	CHASSAIGNE Pierre	Se	Csag	0:47:14
42	LEDEE Xavier	Se	Asc Colombier	
43	LENIAU Michel	V1	Asc Colombier	
44	HIDREAU Pierre	Se	Individuel	0:47:54
45 46	BRIN Daniel MARTIN Sylvain	Se Se	A. Jeunes Ouv. Individuel	0:48:06 0:48:07
40 47	DA SILVA Gonca J. Manuel		Individuel	0:49:13
48	VERSANS Joseph	V2	Individuel	0:49:27
49	BUONANNO Jean Christian		Individuel	0:49:37
50	JAKOTS Monica	Se	Individuel	0:49:46
51	CLEQUIN Laurent	V1	Individuel	0:49:48
52	MIGNOT Eric	V1	Individuel	0:49:48
53 54	POUTHIERS Perrine BELLOUARD François	Se Se	Individuel	0:51:27
55	PROST Bruno	Se V1	Individuel Individuel	0:53:00 0:53:04
56	JAESER Etienne	V2	Individuel	0:53:55
57	BEDFORT Anne Celine	Se	Individuel	0:53:57
58	NICOLAS Joelle	V1	Individuel	0:55:02
59	BELTRAND Anne	V2	Individuel	0:57:31
60	HOURCADE Chantal	V2	Individuel	0:57:31
61	BIDET Bernard Leon	Se	Individuel	0:57:40
62 63	MASSEGLIA Phillipe TAUZIA Muriel	V1 V1	Individuel Individuel	0:59:38 1:01:57
64	HANSEN Lars	V1 V2	Individuel	1:01:37
65	BUONANNO Florence	V1	Individuel	1:03:14
66	MIYET Elodie	Se	Individuel	1:03:59
67	ZAMOR Jean Denis	Se	Individuel	1:09:17
68	CHILAH Yasmine	Se	Individuel	1:10:03
69	MIYET Fabrice	Se	Individuel	1:10:03
70 71	TIMMERLING Lisa BRYANT Tobias	Se	Individuel	1:10:05
71 72	FISCHER Thomas	Se V2	Individuel Individuel	1:10:06 1:12:45
73	MIOT Fabienne	V2 V1	Individuel	1:12:43

18 à 39 ans : Séniors (Se) 40 à 49 ans : Vétérans (V1) 50 ans et plus : Super vétérans (V2)

Résultats ''Foulées des Ti Mouns''

BABY ATHLETE

□ Filles 2003-2004 1 Peter Gladys 2 Gumbs Hyacinthe 3 Brochant Manoa 4 Autefault Lou 5 Fernandez Elza **6 Miyet Juliette** 7 Catin Alizee 8 Bousseau Samantha 9 Clequin Jeanne Lys 10 Ledee Angelina 11 Turbe Maeva 12 Gourmel Chloe 13 Bodier Novalie 14 Questel Julie 15 Petit Lunu 16 Megin Lula 17 Ledee Augustine 18 Brun Jade 19 Mangin Elisa 20 Fisher Greta 21 Costa Aubane 22 Belzic Jeanne

☐ Garçons 2003-2004 1 Bardouil Mathieu 2 Greaux Shen 3 Motte Thibault 4 Reboulet Guillaume **5 Mayer Lorenzo** 6 Hennequin Liam 7 Tiberghien Aymeric 8 De La Cruz Ğar Brin 9 Gréaux Yago 10 Magras Mathis 11 Picaudon Chad 12 Aubin Tom 13 Lenoir Ylian 14 Laborde Matheo 15 Provost Jim

16 Raffeneau Aristote 17 Benoit Lucas 18 Robert Tristan 19 Elie Adrien 20 Dib Yllan

21 Gallizzi Antoine 22 Mathieu Yohan 23 Guy Mateo

24 Chalubiec Tutea

25 Giroux Tais

DÉBUTANTS

□ Filles 2001-2002 1 Tarnier Anais

2 Garret Lola 3 Tiberghien Marine

4 Frulio Nais **5 Tessier Ines 6 Chovet Clara**

7 Dutheil Erine Lucie 8 Lenoir Ylona

9 Hamon Emma 10 Herpson Noemie

11 Negrevergne Zoe 12 Dib Talitha 13 Pru Alice

14 Boscq Anna 15 Fernandez Berr Davana

16 Magras Mahine 17 Bouhier Lilou 18 Herbert Pauline

19 Sachot Justine **20 Champion Leane**

21 Pignet Zoe 22 Fernandez Berr Tatiana

23 Picaudon Lola 24 Parot Lola

25 Herpson Axelle 26 Grandjean Fleur

☐ Garçons 2001-2002 1 Walker Teddy

2 Micheli Matteo 3 Van Hove Nemo 4 Gilles Elie 5 De La Cruz Dia Jeffrey **6 Lefranc Mathis** 7 Autefault Lucas 8 Simoes Vilaca Sergio

9 Greaux Aurelien 10 Brin Jonathan 11 Xxx Eric

12 Reboulet Julien 13 Demangeon Thibault 14 Maxor Lucas

15 Fernandes Sacha 16 Dufief Ivo

17 Bouzat Shany 18 Bousquet William
19 Chaulet Lukas

20 Halgand Killian 21 Bernier Lucas 22 Cores Pablo

23 Mangin Theo 24 Guy Alexis 25 Outil Lukas

26 Bischff Teo 27 Turbe Sydney 28 Groc Maxime 29 Gendrey William

30 Petit Tom 31 Francis Oliver 32 Jablecki Noa

33 Magras Joris 34 Benoit Alex

35 Brandt Johan **36 Giraud Tom** 37 Groc Simon

POUSSINS

□ <u>Filles 1999-2000</u> 1 Warembourg Victoria 2 Hennequin Alaia 3 Berry Andrea 4 Camboulin Ambre

5 Greaux Sheila

6 Greaux Alexia 7 Yaphet Sahara

8 Marchant Amandine 9 Berry Layla 10 Greaux Lucinda 11 Greaux Cedrine

12 Duval Ava ☐ Garçons 1999-2000 1 Lafille Nathan

3 Mengardon Vincent 4 Daumas Tao 5 Van Hove Ulysse

2 Joly Esteban

6 Xxxx Xxxx 7 Costa Gabin 8 Laurent Arthur

9 Dussaule Mathis 10 Fernandes Valentin 11 Xxxxx Xxxxx

12 Jules Felix Rinadlo 13 Preynat Antoine 14 Branchet Emmanuel

15 Greaux Tom 16 Qqqq Xxxxx

17 Chassaigne Mathieu 18 Ddddd Xxxxx

19 Dreyer Benjamin 20 Tttttt Xxxxxx

21 Tessier Jules

BENJAMINS

□ Filles 1997-1998 1 Reynal Nina 2 Bouhier Oceane 3 Provost Serena

4 Cornish Hannah 5 Hedengren Elise 6 Nouvel Cassiopee

7 Gaborit Coline 8 Magras Cheyenne

□ <u>Garçons 1997-1996</u> 1 Raphet Maxime

2 Audoin Tao 3 Edom Jeremy

4 Camboulin Jayson 5 Chovet Alban

6 Gilles Mael

7 Demangen Adrien 8 Gumbs Ferdinand

9 Boeuf Mowgli 10 Wlekly Hugo 11 Piacenza Andrea

12 Maxor David 13 Bardouil Loic

14 Imbernis Axel 15 Wilkstean Johannes

16 Delbarre Dylan

17 Perney Edouard

MINIMES

□ Filles 1995-1996 1 Garret Clara

□ Garçons 1995-1996 1 Darbeaud Lukas 1ex Laplace Yohan 2 Choquet Florian 2ex Fiocca Ugo 3 Gagan Tristan 4 Olive Nicolas

CADETS

□ Filles 1993-1994 1 Cornish Britte

5 Cornish Mikey

2 Clequin Caroline 3 Tougnarelli Tiffany

□ Garçons 1993-1994 1 Toure Andy

2 Castelo Breno 3 Collignon Maximilian

4 Audoin Kenzo



كالتبلي



+ de 25 cours collectifs / sem BIKING, BODY PUMP, PILATES, STEP, BODY JAM, BODY ATTACK, YOGA, ABDOS

+ de 21 postes cardio

+ 30 de postes muscu

payable en 3 fois par CB

+ du Power Plate

05 90 *27* 51 23

REMERCIEMENTS

Le SELECT voudrait ici présenter ses sincères remerciements à tous ceux

L'esprit de civisme et de discipline a permis à chacan de profiter pleinement

Le SELECT remercie également la Collectivité pour la mise à disposition du

quai Général de Gaulle et des éguipements, tels que podium, éclairage, sono-

, risation, ainsi que le gaai de commerce de Pablic qui a facilité le parking des

Un merci à tous les organismes pour leur étroite collaboration le CTTSB,

la gendarmerie, la police territoriale, les pompiers, la sécurité.

qui lai ont fait l'honneur de prendre part aux trois jours de festivités.

de cette célébration,

Tournoi de tennis du Guanahani & Spa

Les finales ce week-end

Le lendemain du tirage au sort qui s'est déroulé jeudi 12 novembre en présence des organisateurs et des joueurs, le tournoi Open du Guanahani & Spa édition 2009 a débuté vendredi 13 novembre sur les courts de tennis de l'hôtel de Grand Cul de Sac. Il se terminera dimanche 22 novembre à 16h45 par la finale du simple homme. Une cinquantaine de joueurs répartis en trois catégories (simple dames, simple hommes et double hommes) disputent ce tournoi amical qui célèbre cette année sa treizième édition.

un jeu de balle avec raquet-

tes qui se joue en double

mixte). Détails de la prati-

Nombre de jeux: Une par-

tie se joue en un set de 6, 7,

(messieurs, dames ou

que ci-dessous.

Règles applicables



Chez les dames, quatre joueuses se sont inscrites au tournoi, qui se rencontreront en face à face. C'est celle qui totalisera le plus de matchs

gagnés qui sera proclamée championne. Dans la catégorie simple hommes, Philippe Savary, Jean-Marc Perez, Philippe Marcade et Laurent

Neves, les favoris de la catégorie, ont été classés têtes de séries. En double, c'est entre les paires Perez/Savary, Bosc/Balayn et encore Proust/Dandurant que devrait se jouer la victoire 2009.

RÉSULTATS

- □ <u>Simple hommes</u>
 L. de Fabrique bat T.
 Tsalapatanis 6/4-6/3
- S Vezonni bat J-F
- **Lateyron 6/1-6/3**
- M Molina bat J
- **Schwartz 6/4-7/5**
- Y. Tiberghien bat T **Thouvenin 6/2-6/2.**

Nous incluons aussi l'ensemble des prestataires musicaux locaux et étrangers - et un clin d'oeil particulier à notre accordéoniste Oleik,

Nous pensons également à nos fidèles informateurs de la presse locale et aux commerçants pour la mise à disposition de leurs équipements.

Et pour terminer un merci à l'ensemble de nos amis venus de l'extérieur qui pour beaucoup ont fait le déplacement spécialement à cette occasion.

Que chacan de près ou de loin trouve ici un remerciement particulier.



Seulement **54**€ L'ALLER RETOUR RÉSIDENT acheté sur internet. 24h à l'avance **VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ!**

Internet : voy12.com

Tél: 05 90 87 10 68







Dimanche 22 novembre, sur Points dans le jeu : Les points se comptent comme au tennis (0/15/30/40). Il n'y le site de beach vollev à Saint Jean, l'ASCCO organise un tournoi de beacha pas d'avantage après tennis. Le beach tennis est 40/40, il y a jeu.

<u>| Service</u> : Le serveur est sélectionné par tirage au sort. Le service se fait derrière la ligne de fond de court, vers n'importe quelle partie du terrain adverse. Il n'y a pas de «let»

<u>Fautes</u>: Lorsque la balle retombe dans son propre camp ou à l'extérieur du terrain (lignes excluses). Si un joueur retourne une balle «faute», on dira qu'il accepte que le jeu continue et la faute est annulée.

<u>▶ Changement de côté</u> : Au jeu impair, tous les 6 points au tie-breack.

Pour les plus de 16 ans, inscriptions de 8h à 8h45 le jour de la compétition. Début des matchs à 9h. La première

Beach Tennis: une discipline à découvrir phase se fera sous forme de poules de 4 ou 5 équipes. La 2è phase se fera sous forme de tableau et la finale se déroulera en fin de matinée ou au début d'après-midi. Pour les jeunes de 11 à 16 ans, inscriptions de 11h à 11h45 le jour du tournoi. Début des matchs à 12h. L'Ascco fournit les raquettes. Plus de renseignements auprès de Franck au 0690.433.133.

Tournoi inter-entreprises de volley-ball : C'est parti!



A l'occasion des festivités de la Sainte-Barbe, un tournoi inter-entreprises de volleyball est organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à la caserne de Saint-Jean. Huit équipes classées en deux poules sont engagées dans cette compétition. Après la présentation des équipes lundi soir, deux matchs de la poule A étaient programmés. Les matchs de poules qui ont commencé lundi se termineront samedi 21 novembre. Place ensuite aux phases finales avec les demi-finales le 2 décembre, la finale pour la troisième place le 3 décembre et la grande finale le 4 décembre. Les deux premières équipes de chaque poule

seront qualifiées pour les

demi-finales. Tous les matchs se joueront en 2 sets gagnants, sauf les petite et

grande finales qui se joueront en 3 sets gagnants.

COMPOSITION DES POULES

Poule A: Loulou's Marine, FBI, EDF et Pompiers. Poule B: Port/Services Techniques, Les Beacheuses, Saint-Barth Services et Gendarmerie.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Pompiers bat FBI 2 sets à 0. EDF bat Loulou's Marine 2 sets à 1.

CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

▶ <u>Jeudi 19 novembre</u> : à 18h30, Les Beacheuses vs Gendarmerie et à 19h30, Port/Services Techniques vs Saint-**Barth Services.**

Vendredi 20 novembre : à 18h30, Loulou's Marine vs FBI et à 19h30, Pompiers vs EDF.

▶ Samedi 21 novembre : à 18h30, Saint-Barth Services vs Gendarmerie et à 19h30, Port/Services Techniques vs Les Beacheuses.

Communiqués

RUGBY JEUNES

Samedi 21 novembre, déplacement de l'école de rugby des Barras à Saint-Martin. Rendez-vous à 7h à l'embarcadère à Gustavia. Ne pas oublier les papiers d'identité. Pour les retardataires, penser à ramener les papiers à la piscine.

TIR À L'ARC

Les Francs Archers de Saint-Barth participeront au Téléthon 2009. Un stand sera monté au terrain de tir situé entre le stade et les courts de tennis. Au programme: <u>Vendredi 4 décembre</u> : - de 15 à 20h : initiation,

début du concours et jeux divers - de 21h à 22h : concours

pour les licenciés du club.

Samedi 5 décembre de 10h à 15h : initiation, suite du concours, jeux divers, résultats et remise des prix.

BASKET-BALL

Tous les mercredis et samedis matin, Damien organise des stages de basket à l'école primaire de Gustavia pour les enfants à partir de 5 ans. Tous les mardis et vendredis, entraînement à l'école primaire de Gustavia et au Collège. Renseignements au 0690. 39.86.22.

Solidaire du Chocolat

Victoire de Tanguy de Lamotte et Adrien Hardy



Arrivée de INITIATIVES NOVEDIA : Tanguy De Lamotte et Adrien Hardy ≤©bruno-bouvry

Tanguy de Lamotte et Adrien Hardy sur Initiatives - Novedia ont remporté la première édition de la Solidaire du Chocolat. Ils ont parcouru les quelque 5000 miles qui séparaient Saint Nazaire, d'où s'est élancée la flotte le 18 octobre dernier, de Progresso au Mexique où ce jeune duo a coupé la ligne d'arrivée le 14 novembre à 4h25 heure de Saint Barth après 26 jours, 16 heures et 35 minutes de course. Les seconds, le duo italien Giovanni Soldini et

Pietro D'Ali de Telecom Italia sont arrivés le 15 avec 19 heures de retard sur les premiers. Au terme de ces 5000 milles, ils étaient talonnés par Cheminées Poujoulat qui ont coupé la ligne seulement 18 minutes plus tard !!! Derrière eux, le 16 novembre, deux anciens de l'Ag2r, le tandem Damien Seguin -Armel Tripon qui avait dû faire une courte escale à Saint Barth pour réparer le générateur et ainsi remettre du jus à bord de Cargill-MTTM.

Sur les quatorze équipages qui restaient en course dans la plus longue transatlantique du moment, sept étaient arrivés à l'heure où nous bouclions ces lignes mercredi. Un huitième bateau, Groupe Picoty, était prévu d'arriver mercredi, à temps pour la fermeture de la ligne qui, selon l'avis de course, doit intervenir 5 jours après l'arrivée des premiers, soit normalement aujourd'hui jeudi. Hier mercredi, le dernier encore en course, le duo irlando britannique d'ORBIS

Flying, était pointé à plus de 700 miles des côtes de Progreso... soit à quatre jours de navigation de l'arrivée. Pour Vale Inco-Nouvelle Calédonie, dernier équipage prévu vendredi à la porte de Saint Barth qui matérialisait la plongée en mer des Caraibes

plus qu'au génois; le tandem a décidé de jeter l'éponge. Les deux hommes se sont déroutés vers Saint Martin d'où, bons joueurs, ils avaient prévu de s'envoler au Mexique, pour rejoindre la ligne d'arrivée.

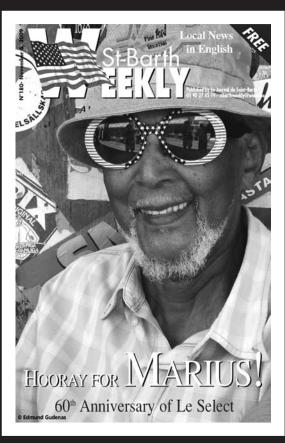
Une ligne d'arrivée où à la

môle de Progreso ont dérivé et se sont échoués sur la plage : Palanad 2 (Wright-Brennan) et Initiatives-Novedia, le bateau vainqueur. "Fort heureusement, les fonds, ici, sont sableux et les bateaux se sont juste plantés, a expliqué Damien Grimont, l'organisa-



après la traversée de l'Atlantique, l'aventure est en revanche terminée. Le duo qui a laissé grand voile et tous ses spis dans les six dépressions qui ont émaillé la météo de la course aurait dû passer la porte de Saint Barth vendredi. Mais ne naviguant quasiment

joie des premières arrivées a succédé une grosse frayeur mercredi au petit matin... Après le passage d'un violent grain aux alentours de minuit (heure de Saint Barth), une forte houle a déstabilisé les mouillages et deux des sept bateaux ammarés le long du teur de la course. La mobilisation des autorités locales a été exemplaire. Nous n'avons pas manqué pas de moyens humains pour pallier au fait que nous ne disposions pas de grue". Les transatlantiques, une aventure en mer comme sur terre!



St-Barth Saison 7 ST-BARTH WEEKLY C'EST:

- ☐ Chaque semaine toute l'information de l'île en anglais
- ☐ Une distribution dans tous les points touristiques
- ☐ Une rubrique "Time Out" qui recense toutes les soirées et expos de la semaine
- ☐ Un espace "A votre service" réservé aux professionnels du service: masseurs, esthéticiennes, manucures, jardiniers, cuisiniers, artisans...
- ☐ Une page immobilier pour une grande visibilité de vos annonces
- ☐ + de 4000 téléchargements chaque semaine sur Internet sur les sites www.st-barths.com et www.wimco.com

LE MOYEN LE PLUS SÛR ET LE PLUS RÉGULIER DE SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE NOS VISITEURS

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE ESPACE DANS LE NUMÉRO DE Thanksgiving DU 25 NOVEMBRE 06 90 54 76 24 ou stbarthweekly@wanadoo.fr





24° ANNIVERSAIRE PROMOTIONS jusqu'au au 22 novembre 2009

RAYON SURGELÉS



















GRANDE TOMBOLA

Tirage au sort lundi 23 novembre 2009 DIVERS LOTS À GAGNER

Bulletin à déposer avant dimanche 22 novembre 20h







24° ANNIVERSAIRE

PROMOTIONS jusqu'au au 22 novembre 2009

















Lingettes Nivéa Démaquillantes fraîcheur x25

Nivéa lot soins Q10 Anti rides 2x50ml Nivéa Masque 2x75ml

Baygon vert 600ml

Tirage au sort lundi 23 novembre 2009 **DÎVERS LOTS À GAGNER**







d'orange Tropicana

No pulpe

1.891

au lieu

de 5,20€

24° ANNIVERSAIRE PROMOTIONS jusqu'au au 22 novembre 2009







90g Labeyrie au lieu de 5,95€





















NO PULP



Premier tri-relais amical

Les mordus du triathlon s'étaient donné rendezvous mercredi 11 novembre sur le parking de Saline pour un premier trirelais. Au programme de cette épreuve amicale, 750 m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied. Huit équipes de trois compétiteurs composées d'hommes, femmes, mais également de trois enfants participaient à ce regroupement sportif amical. L'occasion également de présenter la nouvelle association «Saint-Barth Triathlon» qui a récemment vu le jour et organisera dans l'avenir des manifestations officielles de tri relais et triathlon de ce genre.



Concours Eurodanse 2009



Suite au concours intercaribéen de danse qui s'est déroulé à Pointe-à-Pitre le 9 avril 2009, les élèves de Kim ayant reçu un 1er et 2nd prix ont participé au concours Eurodanse 2009 qui s'est déroulé le 31 octobre au chapiteau du théâtre de la ville d'Esch sur Alzette au Luxembourg. Le concours auquel participaient six jeunes danseuses de l'école «Dance with Kim se déroulait en trois épreuves : Une première épreuve imposée sur laquelle les danseuses évoluaient sur une chorégraphie



travaillée sur place avec le professeur Tania Curziette, diplômée en pédagogie de

danse. Une épreuve d'improvisation pour départager les candidats sur une musique choisie par la Fédération de danse européenne. Et enfin le passage des variations libres et duos chorégraphiés par Kim (Sylvie Millerot).

La moyenne des notes des trois passages déterminait le prix obtenu. Le juré, composé de huit personnalités de réputation internationale comprenant des chorégraphes classiques, contemporains et jazz, a attribué les prix suivants :

- médaille d'or pour Caroline Cléquin, 15 ans
- médaille de bronze pour Charlotte Lions, 14 ans
- médaille de bronze pour Wendy Josset, 12 ans
- médaille de bronze pour Maïlis Fébrissy, 12 ans médaille de bronze pour
- Manon Lopez, 11 ans
- première mention pour Eden Gréaux, 10 ans

Un grand merci tout particulier à la Collectivité de Saint-Barthélémy, à l'Ascco et Dance with Kim ainsi qu'aux parents, à tous les sponsors qui contribuent à enrichir les danseuses de nouvelles expériences et à représenter l'île de Saint-Barthélemy au cours de leurs déplacements.

Voile, Scrabble et échecs au Saint-Barth Yacht Club

Dans le cadre de la commémoration du jumelage Pitea-Saint-Barthélemy, les joueurs de Scrabble et échecs se sont retrouvés dans les locaux du Saint-Barth Yacht Club entourés des régatiers pour célébrer cette belle journée. Les régates ont une fois de plus connu un vif succès au point qu'il a fallu organiser deux séries en Optimist et une en RS FEVA. Les départs «pieds dans l'eau» depuis la plage, très animés et déterminants pour la victoire, ont ravi le public qui pouvait suivre les régates tout au long du parcours. Le vent faible et irrégulier n'a pas facilité la tâche des skippers.



Classement des régates

□ **Optimist perfection** : 1er Elie Gilles, 2è Kilian Lédée, 3è Maël Gilles, 4è Matis Le Franc, 5é Cloé Guy, 6è Sydnev Turbé.

□ Optimist compétition :

Brin, 3è Jean-Claude Blanche, 4è Hervé Brin, 5è Jean Dumont, 6è Sébastien Blanche, 7è Loan Gilbert.

□ **RS FEVA** : 1er Cindy Brin/Patrick Bernier, 2è Joël Gréaux/François de Corlieu, 3è Christophe Turbé/ Sydney Turbé, 4è Keicha Hughes/ Jean-Claude Blanche, 5è Olivier Thomas/ Frantz Ouestel.

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

JAMES BROWN SERGE GAINSBOURG **LOUIS AMSTRONG** John LENNON Françoise Hardy Marvin GAYE...!



MUSIQUE FM: LA RADIO MUSIQUES SOUVENIRS 93.1 et 88.1 à St-BARTH et 95.1 à St-MARTIN

RADIO ST-BARTH FM



RADIO ST BARTH: LA RADIO MUSIQUES ET INFOS 98.7 et 103.7 à St-BARTH et 100.7 à St-MARTIN

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

Régie publicitaire au 06 90 62 26 93

Monsieur BENNY

GRAND VOYANT MEDIUM

réussit dans tous les domaines par la grandeur de sa compétence il vous aidera à résoudre tous vos problèmes, même les plus désespérés : amour, retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, désirs sexuels, protection contre les mauvais sort etc ..

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS APPELER le **0690 12 03 91** ou **00599 554 28 59**

Déplacement possible



Spécialiste des travaux occultes. AMOUR - TRAVAIL - SANTÉ - EXAMENS. Recoit tous les jours de 8h à 21h. 100% de réussite sous 48h

FACILITÉ DE PAIEMENT • TRAVAIL EFFICACE ET RAPIDE

Besoin de réponses à vos questions.

Tél. 0590 83 45 38. Port. 0690 38 39 86

PROFESSEUR YOUSSOUPH **VOYANT / MEDIUM**

SPÉCIALISTE DE TOUS VOS PROBLÈMES AFFECTIFS ! ACTION A DISTANCE ET IMMEDIATE

Spécialiste de l'amour et des envoûtements - résultats miraculeux ! Résout tous les problèmes difficiles : familiaux, commerce, procès, examens, sports, chance, protection contre les mauvais sorts, et influences du mal, réconciliation par retour d'affection, etc.,

CONSULTATION PROFONDE POUR VOUS DIRE TOUT ET VOUS DONNER DES CONSEILS Pour résoudre tous vos problèmes ! Pas de problèmes sans solutions TRAVAIL SERIEUX EFFICACE ET RAPIDE - REÇOIT TOUS LES JOURS DE 9H À 20H SUR RDV 06 90 22 37 63 / 06 90 81 97 21

PROFESSEUR TASSY

GRAND VOYANT MÉDIUM

de naissance - don réel de père en fils DISCRÉTION ASSURÉE - RÉSULTAT GARANTI

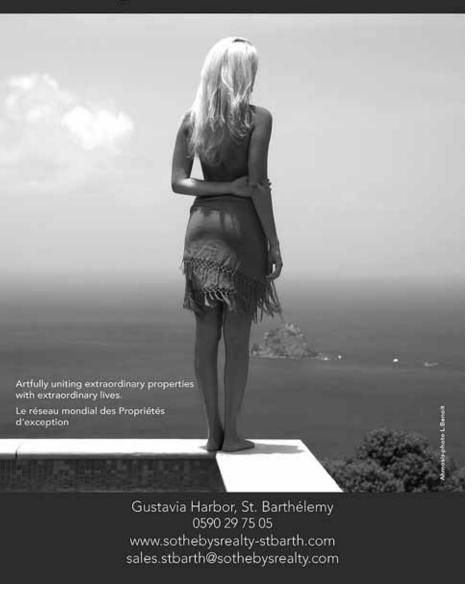
> TRAVAIL OCCULTE DE HAUTE QUALITÉ TYPIQUEMENT AFRICAIN

Très compétent pour résoudre tous vos problèmes d'ordre affectif, amoureux (retour de l'être aimé(e), désir sexuel...), chance aux jeux, protection, santé etc.

Je suis votre dernier espoir, n'attendez plus pour me contactez au 0690 22 10 75 «déplacement possible»

St. Barth Properties

Sotheby's INTERNATIONAL REALTY



The Best Selection of Villas in St Barth





- □ Real Estate
- □ Villa Rentals
- □ Villa Management
- □ Agence Immobilière
- □ Location de Villas
- □ Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur : www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph: 05.90.27.78.78 - Fax: 05.90.27.78.28 ou 27.72.72 rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

Automobiles

851-A vendre Kia Sportage 5 portes année 2000, BEG, CT OK, 2500 euros. Tél. 0590 29.38.41 ou 0690

850- A vendre Atos année 99. Tout refait à neuf + 4 pneus neufs. CT OK 2700 euros à débattre. Tél. : 06 90

850-A vendre Suzuki Jimmy tôlée Année 2001. CT Ok Vignette OK 3000 euros Contact 06 90 35 24 30

Bonnes affaires



853- Recherche une clarinette d'occasion Merci de téléphoner au 06 90 55 49 94

850- A vendre Abdo Rocket Jamais servi encore sous emballage. 95 euros . Tél. : 06 90 90 43 78.

Offres d'emplois

851- La Chambre Économique Multiprofessionnelle recherche une personne à temps partiel pour le secrétariat, accueil, et standard. Merci d'envoyer CV accompagné + lettre de motivation à CEM, 10 rue du Roi Oscar II - 97133 Saint Barthélemy.

851-Hôtel Eden Rock recrute chauffeur/night pour saison 2009/2010 avec possibilité d'évolution en CDI. Merci d'envoyer votre CV à rh@edenrockhotel.com.

850- Recherche enseignante de langue maternelle anglaise pour s'occuper de deux enfants de 6 et 12 ans. 15-20h/semaine. Possibilité de logement. Non anglophone s'abstenir. Tél.: 06 90 58 54 15

851- Le Ti St Barth recherche un second de cuisine ou un chef de partie + extras. Tél.: 06 90 30 80 06

Demandes d'emploi

850-Vendeuse sérieuse et motivée, (exp + anglais) recherche poste en boutique. Merci de me contacter au 06 90 59 96 26

Terrains

847-Cherche à acheter petit terrain 50m2 environ en bord de route Quartiers : Salines, Lorient, St Jean. Faire proposition au 06 90 61 83 23

Demandes de locations

848- Rech. 1 chambre en co-location au 1er nov. urgent appeler le 05 90 51 15 78-.

851- Couple 1 enfant cherche maison 2 ou 3 ch avec jardin, loyer correct.Tel 0690.71.99.19

Apts et Maisons à louer

847- A louer : garage pour stockage à Gustavia 600€/ mois. Agence ici & Là 05 90 27 78 78

849-A louer villa meublée, 3 chambres, 3 salles de bains, piscine, Vue mer panoramique. Loyer 3500 euros. Tél.: 06 96 705 200

Immobilier Vente

847-A vendre St Martin Oyster Pond, appt F3 duplex climatisé vue Lagon 64m2 terrasse 10m2, Jardinet 14m2. Prix 130.000 euros net vendeur Tél.: 06 43 78 66 39

St. Barth Sotheby's Properties

842- A vendre villa de 5 chambres récemment rénovée située sur les hauts de St Jean. Elle est composée de trois bâtiments sur 3 niveaux. Terrasse principale avec piscine surplombe la colline de St Jean. Vue éloignée sur l'aéroport. Bon rendement locatif;

St. Barth Properties Sotheby's International Realty: 0590 29 75 05

AVIS DE REMERCIEMENTS

Monsieur Jean Paul Masson. Corinne et Béatrice et leurs conjoints. Simon, Léo, Victoria et Lisa profondément touchés par les marques d'affection que vous avez témoignées à l'occasion du décès de Chantal Masson. vous expriment leurs sincères remerciements

St. Barth Sotheby's Properties

842- AV, très belle villa de 4 ch située à Pointe Milou avec une vue splendide sur le Nord Ouest de St Barth v compris de magnifiques couchers de soleil. Très bon rendement locatif saisonnier. A ne pas manquer! St. Barth Properties Sotheby's International Realty: 0590 29 75 05

St. Barth Sotheby's Properties

842-A vendre sur les hauteurs de Flamands, villa composée de trois appartements dont deux d'une chambre au rez-de-chaussée et un de deux chambres à l'étage. Superbe vue mer. Parking 3 voitures. Bonne rentabilité locative; St. Barth Properties Sotheby's International Realty: 0590 29 75 05

Occasions d'affaires

850- Loue Licence IV Tél. : 05 90 27 93 06

850-Cède Droit au bail 3/6/9 hypercentre de Gustavia, belle implantation de 66 M2 à proximité immédiate des quais, lover 2900/mois, prix de cession justifié. Possibilité d'un dépôt / bureau de 40 M2. Pour infos, contact et prise RDV: infogustav@gmail.com

851-Cède Local stockage et/ou possibilité Bureau 1er étage climatisé 40m2 + Mezzanine. rue de la république à Gustavia, Disponible au 1er Décembre 2009. Loyer 1000 euros/mois tél pour contact : 0690 618 338

PETITES ANNONCES

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste) à Saint-Jean avant le lundi 17h ou par la poste : BP 602, 97098 Saint-Barthélemy cedex

10€	pour 2	parutions	Pour les rubrio	ques suivantes :

- □ Animaux, □ Automobiles, □ Moto, □ Nautisme,
- Bonnes Affaires,Demande d'emploi,Offre d'emploi,
- □ Demande de location
- 20€ pour 2 parutions Pour les rubriques suivantes :
- ☐ Offres de location, ☐ Fonds de commerce, ☐ Immobilier,
- ☐ Terrains, ☐ Offres de service



Découpes Vinyl Gravures Laser 06 90 41 95 96



ENSEIGNE

BARTH

GROS OEUVRE CHARPENTE MENIIISERIE **ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP** TÉL: 05.90.51.15.85 – FAX: 0590.279.917 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com



nse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX

ÉCHAPPEMENT – AMORTISSEUR COLOMBIER TÉL: 05 90 27







CHANGE CARAIBES

IMMEUBLE LE COLIBRI **GUSTAVIA**

TÉL. : 05 90 27 57 57

Affichage publicitaire

Aéroport - Fléchage routier - Marina Agence Conseil en Communication

Publicité et signalétique sur tous supports

Découpe vinyle et impression numérique Fourniture et pose de films solaires

DECK NET

ENTRETIEN - RÉPARATION RÉNOVATION Devis gratuit au 06 90 50 59 92



DEPANNAGE PC Diagnostic 06 90 41 88 07 & Solutions

GARAGE RAYMOND LÉDÉE REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BY AUTO + BANC OBDIT OUVERTA GRAND: FOND DE 7H-16H-TEL: 05 90 27 89 14



MENUISERIE SUR MESURE AMEUBLEMENT ESCALIER

☐ CUISINE

ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE

MARIGOT – 05.90.27.76.21 sbmenuiserie@wanadoo.fr

Jimmy Marcon PEINTURE - ENDUITS - RAVALEMENT Cell.: 06 90 35 98 95

Vous êtes ARTISAN. Référencez-vous dans la page "A votre service" À UN PRIX TOUT DOUX

N'attendez pas, contactez Ange au 06 90 49 47 23

■ Sudoku Gat

Solution

numéro

du précédent

4	7	6	1	3	9	2	5	8
1	3	8	5	2	4	6	9	7
5	9	2	8	6	7	3	4	1
9	8	4	3	5	1	7	2	6
2	1	3	4	7	6	9	8	5
7	6	5	2	9	8	1	3	4
8	4	7	9	1	2	5	6	3
6	5	9	7	4	3	8	1	2
3	2	1	6	8	5	4	7	9

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy cedex

journalsbh@wanadoo.fr - ISSN: 1254-0110 Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Gérante et dir. de la publication Rédactrice en chef Rédaction

iété de Presse Antillaise Avigaël Haddad Pierrette Guiraute Rosemond Gréaux Ange Patureau, Avigaël Haddad Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiés. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal <u>Interdites</u> sans notre autorisation écrite.

Sudoku (s)ar

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu! Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

	2	9			<u>L</u>		4	
		8		7				2
			9		Patt		1	3
7		1		8			3915	
	3			2	li	1	8	
				1				5
2	9				4			
8				3	NI	5		
	5		5			4	7	1

www.sudokustar.fr

Numéros utiles

 \mathcal{SG}

Communications

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER) 05.96.70.92.92 GENDARMERIE 05.90.27.11.70 05.90.29.76.76 POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES 05.90.27.66.66 POLICE TERRITORIALE HÔPITAL 05.90.27.60.35 18 ou 05.90.27.66.13 **POMPIERS** 15 ou 05.90.90.13.13 MÉDECIN DE GARDE HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ 05.90.29.80.40 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30 $E {\it TAT CIVIL} \ {\it Num\'ero d'urgence week-ends et jours férés}$ 06.90.33.12.75 05.90.27.64.10 Sous-préfecture RÉSERVE MARINE 06.90.31.70.73 DISPENSAIRE 05.90.27.60.27

Santé MÉDECINS GÉNÉRALISTES

05.90.52.08.43 Frappier Gervais Odile Husson Bernard 05.90.27.66.84 Husson Chantal 05.90.27.66.84 Maury Philippe 05.90.27.66.50 Rouaud Pierre 05.90.27.64.27 Tiberghien Yann Eugène 05.90.29.71.01 Weil Edgar 05.90.27.62.40 Worthington Theophilus 05.90.27.66.50 Acuponcteur/Homéopathe: Tiberghien 05.90.29.71.01 05.90.52.08.43 Gériatre: Frappier Gervais Odile Homéopathe/Ostéopathe: Worthington 05.90.27.66.50 MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien: Grasset Daniel

Gynécologue : Bordiel Patrick 05.90.27.68.78 Maladie appareil digestif: Vassel Bernard 05.90.87.90.92 Psychiatre: Berthier-Bicaïs Marie-Claude 05.90.97 60 07 Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul 05.90.87 25 55 Delaplace Yves 05.90.23 59 81 05.90.87 25 55 Pallas Alain 06.90.41.93.92 05.90.51.10.90 Rident Véronique

05.90.27 81 60

05.90.29.27.65

Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou De Lanversin Hubert 06.90.73.09.02

Rhumatologue/médecin ostéopathe Vuala Catherine 05.90.29.61.89 05.90.27.87.31

Stomatologue: Chlous François CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph 05.90.52.80.32 Chlous François 05.90.27.87.31 Mangel Marc 05.90.27.73.48 Maze Marie-Laurence 05.90.27.65.95 Redon Dimitri 05 90 27 87 28 Vergniault Pascal 05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ A.U.D.R.A.

Chiropracteur: Klein Gérard 06.90.64.87.40 Infirmiers-Infirmières : Barbé Sophie 05.90.27.67.55 06.90.62.28.29 Benoit Hélène 06.90.41.88.27 06.90.48.63.69 Briscadieu Christophe Cardon Isabelle 06.90.62.90.10

Dechavanne Véronique 06.90.71.83.63 Febrissy Gréaux Corinne 06.90.59.81.67 Melinand Cécile 06.90.37.27.42 Meyer Marie-Jo 06.90.73.93.94 05.90.27.72.49 06.90.49.87.29

Rillot Brigitte Masseur-Kinésithérapeutes :

André Sandrine 05.90.87.20.09 Bertin Guylène 05.90.27.81.32 Daniel Arnaud Marie 06.90.53.44.88 Dumergue Cyril 05.90.27.67.86 05.90.27.67.86 Godfrin Frédéric Jourdan Véronique 05.90.29.72.42

06.90.64.87.40 Klein Gérard 05.90.27.81.32 Maingard Bernadette Marchesseau C. 05.90.29.48.10 Sorrentino Jean Christophe 06.90.71.53.57

Van Hove Frédéric 05.90.27.76.37 Wormser Nicolas 05.90.27.67.86 Bouyer Christine Orthophoniste: 05.90.27.88.29 06 90 71.36.15 Ostéopathe : Minguy Benoit

Wormser Nicolas 05.90.27.67.86 Pédicure Podologue : Boutiller Dominique 05.90.29.24.26 Ardil-Brinster Monique 05.90.51.14.40 Psychologue:

06.90.71.05.31 Chard-Hutchinson Aline Psychothérapeute M.Laure Penot 05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport 05.90.27.66.61 Pharmacie Saint-Barth de Gustavia 05.90.27.61.82 Island Pharmacie à St-Jean 05.90.29.02.12 LABORATOIRE D'ANALYSES: 05.90.29.75.02

RADIOLOGIE: Centre du Wall House 05.90.52.05.02 VÉTÉRINAIRES Kaiser Alexandre 05.90.27.90.91

Lhermitte Julie 05.90.27.89.72 Maille Jean-Claude 05.90.27.89.72





24° ANNIVERSAIRE PROMOTIONS jusqu'au 22 novembre 2009



















L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération